

LE PROBLÈME DE *L'UNA CUM*,
PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE

LA SIGNIFICATION THÉOLOGIQUE DE LA CONJONCTION *UNA CUM*
DANS LE CANON DE LA MESSE

**L'erreur engendre la division.
Ce n'est pas celui qui dénonce l'erreur qui cause la division,
mais celui qui la prêche.**

ABBÉ XAVIER GROSSIN

Beaucoup d'erreurs ont été proférées ces dernières années à propos de ces deux petits mots lourds de sens et de conséquences : *una cum*. Des conflits et des divisions entre prêtres ont secoué le monde de la Tradition. Monseigneur Lefebvre lui-même a imposé à ses sous-diacres un « serment » prétendant **abusivement** les obliger en conscience à reconnaître Jean-Paul II comme pape légitime et à célébrer la Messe *una cum Joanne Paulo*.

Les *Bonshommes* d'Avrillé renouvellent l'attaque perfide dans le n° 36 du *Sel de la Terre* (mars 2001) : « L'expression *una cum* dans le Canon de la Messe ne signifie pas qu'on se dise en communion avec la personne du pape et ses idées erronées (!), mais qu'on veut prier pour l'Église et pour le pape ». Notez **les idées erronées du pape** qui sont **en réalité des hérésies et une apostasie pure et simple**.

Vous trouverez ci-joint la réponse que leur fait M. L-H Remy qui précise bien la signification grammaticale de la conjonction. Le latiniste de *renommée internationale*, un moderniste hérétique du Vatican cité dans le n° 37 de la même revue, nous donne raison sur ce point, car il traduit *una cum* par *avec* et non pas par *pour*. Il faut effectivement aller chercher un spécialiste international pour enfoncer une porte ouverte !

Bien au-delà de la question linguistique, la coordination ***una cum*** recouvre une **signification ecclésiale bien précise**, qui n'est **jamais prise en compte par les théologiens traditionalistes**.

Pour comprendre ce que veut signifier *una cum*, il faut d'abord considérer que la sainte Messe ne peut être célébrée par un prêtre catholique que sur **l'intimation** de l'Église catholique, nous enseigne le Concile de Trente.

Ensuite, à la lumière de la théologie catholique de la Messe, il faut étudier quelle qualification l'on peut donner à une Messe qui cite au Canon le nom du chef de la secte conciliaire, hérétique et apostat.

I. LA SAINTE MESSE EST CÉLÉBRÉE SUR ORDRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AB *ECCLESIA*

La définition du Concile de Trente sur la Messe précise : « le Christ institue la Pâque nouvelle, Se constituant Lui-même comme devant être immolé sous des signes visibles, par les prêtres, **DANS L'INTIMATION DE L'ÉGLISE** ».

Le Sacrifice de la Messe est offert par des prêtres valablement ordonnés et il est impéré par l'Église.

C'est ce dernier aspect (le fait d'être commandé par l'Église) qui est systématiquement passé sous silence par tous les *théologiens* traditionalistes. C'est pourtant lui qui permet de comprendre la véritable portée de l'*una cum*. Le Sacrifice de la Messe et l'Église sont inséparables (ils sont *una cum* !). Le Sacrifice de la Messe est le sacrifice de toute l'Église et il est opéré **PAR** l'Église, parce que **l'Église est elle-même le principe de sa propre unité**. L'effet propre du sacrement de l'Eucharistie est de **produire l'unité de l'Église**. Il

faut donc que **cette unité qui découle de la Messe ait l'Église pour origine et pour principe.**

Or, **l'unité de l'Église est hiérarchique.** Le commandement de l'Église qui ordonne aux évêques et aux prêtres de célébrer le Saint Sacrifice est à l'origine de l'unité de l'Église. Ce commandement est réalisé par le fait que le chef de l'Église catholique, le Pape, célèbre ce sacrifice **en même temps et de la même manière** avec tous les évêques et tous les prêtres catholiques. **C'est donc la Messe du pape qui est en droit et en fait le critère vivant de l'unité.** Ceux qui reçoivent le commandement de l'Église (évêques et prêtres) doivent célébrer le même sacrifice que celui qui donne le commandement.

II. L'APPLICATION DES MÉRITES DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

Rappelons tout d'abord qu'il y a deux sortes de mérites : le mérite *de condigno* et le mérite *de congruo*.

Le **mérite** dit *de condigno* est mérité **pour soi-même** en stricte justice (il ne peut être communiqué aux autres). Tout membre de l'Église qui pose un acte vertueux, en état de grâce, mérite *de condigno* pour lui-même une récompense au Ciel. Seul Notre-Seigneur Jésus-Christ peut mériter *de condigno* pour les membres de Son Corps mystique, car ils ne font qu'un avec la tête. En méritant pour Ses membres, Il mérite pour Lui-même.

De plus, tout membre de l'Église et du Christ peut mériter *de congruo*, s'il plaît à Dieu, **pour un autre**. L'application du mérite à tel ou tel est laissé à la libre appréciation de Dieu. Le principe qui règle le mérite *de condigno* (en justice) est le suivant : celui qui reçoit la récompense est le même que celui qui fait la bonne œuvre. Celui qui reçoit le fruit du sacrifice, c'est celui qui offre le sacrifice. Dans la mesure où l'on offre, dans cette mesure l'on reçoit.

Le mérite *de congruo* (de convenance) peut s'appliquer à la Messe. Ainsi, le prêtre reçoit un honoraire en vue d'offrir le Saint Sacrifice à l'intention fixée par le donateur. La personne qui offre l'honoraire reçoit le fruit de la Messe ou en fait bénéficier quelqu'un par la médiation du prêtre. Cette application du fruit de la Messe à tel ou tel, est laissée à la libre appréciation de la Sagesse divine qui fait ce qu'elle veut des mérites de convenance.

III. LE MANDAT DE L'ÉGLISE DANS LA CÉLÉBRATION DU SAINT SACRIFICE

Le premier paragraphe du Canon de la Messe commence par les mots : « *In primis...* ». Cette prière indique les sujets à qui le fruit du Saint Sacrifice est nécessairement communiqué, en justice (mérite *de condigno*). Le Saint Sacrifice est offert **PAR** l'Église et **POUR** l'Église. Il est donc normal que ce soit l'Église qui bénéficie la première (*in primis*) des fruits du Sacrifice. Cette prière *In primis...* fait partie intégrante du Canon, et elle est obligatoire pour toutes les Messes.

Le deuxième paragraphe *Memento Domine...* ou memento des vivants, mentionne des personnes particulières et est facultatif. Le prêtre peut ne mentionner personne.

La prière *In primis...* demande en justice que le fruit du Sacrifice soit appliqué nécessairement à toute l'Église et à ceux qui la représentent hiérarchiquement, c'est-à-dire le pape et l'évêque du lieu (pas un autre évêque). Le fruit du Sacrifice n'est appliqué en justice qu'en faveur de la personne qui accomplit l'oblation : ici c'est l'Église unie au Pape et à l'évêque du lieu. *Una cum* signifie aussi que le Pape et l'évêque du lieu sont un même *offrant* avec le célébrant. « **Il n'y a pas d'eucharistie sans évêque** » disait saint Ignace d'Antioche.

En effet, **l'évêque**, Ordinaire du lieu, a été établi par le Seigneur Jésus Lui-même comme un **centre de communion**. Saint Irénée affirme : « ***l'évêque est dans l'Église et l'Église est dans l'évêque*** ». Donc, se séparer de l'évêque légitime et catholique du lieu, c'est se séparer de l'Église catholique. Établir un autre évêque avec des pouvoirs épiscopaux complets, c'est établir une autre Église diocésaine. La Messe de l'évêque ne fait qu'**une** Messe **avec** celles de tous les prêtres de son diocèse. Si tel prêtre et tels fidèles réunis en tel lieu offrent le saint Sacrifice en communion avec (*una cum*) l'évêque de ce lieu, ils constituent l'Église en ce lieu. Le fruit de la Messe est d'abord pour l'Église hiérarchique telle qu'elle est réalisée en ce diocèse, parce que c'est cette Église particulière qui offre en commun le Sacrifice.

Or, l'Église n'est une que si elle est une avec l'évêque, pasteur de cette Église particulière en qui réside l'Église (*l'Église est dans l'évêque*). Mais elle est une dans la mesure où elle est en communion avec l'évêque de Rome qui est aussi l'évêque de cette Église particulière, selon le dogme de la Primauté de juridiction du Pape (Vatican I, *Pastor Æternus*). Cette Messe célébrée par le prêtre en ce diocèse l'est aussi par l'évêque du lieu et par le pape. **L'unité liturgique réalise l'unité hiérarchique et la renforce.**

Tous les rites liturgiques de l'Église catholique (latin, grec, syriaque etc..) ont le même Canon. Il existe des variantes de détails mais l'essentiel du Canon est identique dans tous les rites : les textes et les gestes expriment la réalité du Sacrifice non sanglant de la Croix. **TOUS LES PRÊTRES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DOIVENT CÉLÉBRER ESSENTIELLEMENT LA MÊME MESSE QUE LE PAPE.** À cette fin, chaque évêque diocésain garantit pour tout son diocèse que les normes liturgiques appliquées dans son diocèse sont conformes aux normes romaines, et donc que la Messe qui est célébrée par tous les prêtres de son diocèse est conforme à **LA MESSE PAPALE, NORME UNIVERSELLE POUR TOUTE L'ÉGLISE.**

Le fruit de la Messe est appliqué d'abord à l'Église. Le ton employé par le prêtre pour ce paragraphe *in primis* est le ton intimatif. Le prêtre intime à Dieu d'accorder en justice au Pape, à l'évêque du lieu et aux fidèles les mérites de Jésus-Christ, car tous sont des membres du Corps mystique du Christ et ont droit en justice à participer aux fruits de la Messe. **Cela exclut absolument tous les schismatiques, les hérétiques et les apostats, qui ne sont plus membres de l'Église.**

Par contre, au memento des vivants (deuxième paragraphe), le prêtre signale à la miséricorde de Dieu tel ou tel : « *Souvenez-Vous, Seigneur, (si Vous le voulez bien) de tel ou tel* ». Ce Memento ne fait pas partie intégrante du Canon, il est tout à fait possible de prier pour Karol Wojtyła afin qu'il se convertisse. Il recevra des grâces dans la mesure de ses dispositions intérieures.

IV. QU'EN EST-IL DE LA MESSE EN TEMPS DE CHÂTIMENT ?

Comment, dans notre situation où nous sommes privés de pape et d'évêques diocésains catholiques, la Messe sera-t-elle encore mandatée par l'Église ?

Les *théologiens* traditionalistes ont **toujours éludé la question** en prétendant qu'il fallait faire *comme avant* ou *comme toujours*. Les Prieurés sont devenus *nos paroisses*. La juridiction de suppléance a été inventée pour justifier tous les abus de pouvoir juridictionnel et répondre facilement à tous les problèmes.

La réalité, c'est que nous ne pouvons plus célébrer la Messe *comme avant* parce que les structures hiérarchiques de l'Église catholique (pape, évêque, curé) ont été remplacées par de nouvelles structures hérétiques, qui n'ont plus rien à voir avec l'exercice catholique de l'Autorité et du sacerdoce.

La sainte Messe ne peut pas aujourd'hui être célébrée « *pro Ecclesia una cum Joanne Paulo* », Wojtyla étant un usurpateur et un antichrist. Il n'est pas uni à l'Église et il ne célèbre pas cette Messe. Il célèbre la **Cène montinienne invalide et abominable aux yeux du Seigneur**. En outre, déclarer Wojtyla *una cum Ecclesia*, c'est affirmer que la Messe que l'on célèbre est commandée par un **hérétique**. Dire que l'Église est unie à un chef hérétique, de fait hors de l'Église, dans l'acte même du Sacrifice de l'Église constitue un **MENSONGE** et un **SACRILÈGE** contre le **sacrement de l'Eucharistie, sacrement de l'unité de l'Église**. Communier avec un hérétique dans l'acte suprême de la liturgie relève de *la communicatio in sacris*. Cette participation aux rites sacrés avec un hérétique est un délit passible de l'**excommunication** ipso facto. Seule l'ignorance peut excuser du péché et de la peine canonique. De fait, beaucoup de fidèles et de prêtres ignorent la gravité des Messes célébrées *una cum Joanne Paulo*.

Or, le Droit Canon enseigne :

« *Il n'est pas licite aux fidèles d'assister activement de quelque manière que ce soit ou d'avoir part en des choses sacrées avec les non catholiques* » (canon 1258).

« *Celui qui aide spontanément et en connaissance de cause à la propagation d'une hérésie, de quelque manière que ce soit ou qui communique en choses divines (liturgie, sacrements) avec des hérétiques à l'encontre du canon 1258, est suspect d'hérésie.* »

Cela est trop grave pour le salut éternel pour que nous nous taisions. **NOUS NE POUVONS PAS NOUS TAIRE**. Il faut prévenir nos frères du danger qu'ils courent de tomber eux-mêmes, un jour, dans l'hérésie de leur chef, Wojtyla. Les fidèles qui veulent rester catholiques ne peuvent pas participer à une **Messe sacrilège *una cum Joanne Paulo***. Célébrer une Messe est plus grave que ne l'était de prêter serment à la Constitution du Clergé sous la Révolution.

Il faut pourtant lire ce que les évêques de l'époque ordonnaient depuis l'exil à leurs fidèles.

Par exemple, Mgr Jouffroy-Goussans, évêque du Mans, en 1796 :

« **Quiconque communique en choses saintes, avec les intrus et les usurpateurs se rend complice de leur schisme et se met hors de la voie du salut...** »

« – **Peut-on faire baptiser des enfants par des prêtres intrus et assermentés ?**

Non, parce que ce serait communiquer et participer au sacrilège.

– Les Catholiques peuvent-ils s'adresser aux intrus pour la confession ainsi qu'aux schismatiques ?

Non, parce qu'ils n'ont point de juridiction et que leurs absolutions sont nulles.

– Quels conseils donner aux Catholiques pour suppléer au défaut de confession ?

Se conserver dans l'état de grâce par la prière et la vigilance et s'exciter à la contrition parfaite dans la confiance que Dieu l'accorde lorsque l'on ne peut se confesser.

– Peut-on entendre la Messe d'un prêtre schismatique ?

Non, chacun s'assemblera en famille pour y prier en commun. »

Le catéchisme des Pères Montfortains de 1791 est très clair aussi :

« – Que doit-on faire si on n'a pas d'autres messes que celles des intrus ?

Il faut s'en passer, fût-ce le jour de Pâques.

– L'Église commande pourtant d'aller à la messe les dimanches et fêtes ?

Oui quand on en a ; mais celle de ces gens-là est pour vous comme si vous n'en aviez pas. »

Je terminerai avec une citation de la lettre de Mgr de Marbœuf, archevêque légitime de Lyon en exil aux fidèles de son diocèse, le 6 décembre 1796 :

« Si le malheur des temps vous prive d'assister au saint Sacrifice de la Messe et de participer aussi souvent que vous le désirez aux saints mystères, ne craignez point et ne vous découragez point pour cela : vous n'y perdrez rien. Dieu verra avec complaisance que, malgré ces privations, vous conservez dans votre cœur la confiance et la fidélité que vous Lui devez. Il entendra vos prières domestiques et les vœux que vous formerez pour le rétablissement de Son culte.

Il en sera touché et en attendant les moments marqués par Sa sagesse pour faire luire sur nous des jours plus sereins, Lui-même vous tiendra lieu de Pasteur, de guide, de soutien.

Il répandra dans vos âmes une mesure abondante de grâce, de force, de constance pour vous mettre en état de résister à toutes les tentations de l'ennemi, et dans le temps de la plus grande disette des secours extérieurs de la religion, Il vous fera recueillir intérieurement des trésors de bénédictions.

Demeurez donc sans inquiétude dans la bergerie d'un si bon Maître.

Invoquez-Le avec confiance dans toutes vos nécessités et soyez certains que la nourriture spirituelle dont vous pouvez avoir besoin, en telle situation que vous vous trouviez, ne vous manquera jamais.

Vous la recevrez immédiatement de la main de Dieu, lorsque le malheur des temps vous privera de l'usage des moyens qu'Il a établis pour être les canaux de Sa grâce. »

Rappelons-nous aussi les paroles de saint Athanase :

« Que Dieu vous console ! Ce qui vous attriste aussi c'est que les autres ont occupé les églises par violence, tandis que vous, pendant ce temps, vous êtes dehors. C'est un fait, **ils ont les locaux : mais vous avez la Foi Apostolique** (saint Athanase ne parle pas de la Messe, mais de la Foi, ndlr).

Eux, ils peuvent occuper nos églises, mais ils sont hors de la vraie Foi. Vous restez, vous, en dehors des lieux de culte, mais en vous demeure la Foi.

Réfléchissons : qu'est-ce qui est le plus important, le lieu ou la Foi ? La vraie Foi c'est évident.

Dans cette lutte, qui a perdu, qui a gagné ? Celui qui garde le lieu ou celui qui garde la Foi ?

Le lieu, c'est vrai est bon quand on y prêche la Foi Apostolique ; il est saint quand tout s'y passe saintement...

C'est vous qui êtes heureux, **VOUS QUI RESTEZ DANS L'ÉGLISE PAR VOTRE FOI**, vous qui tenez fermement aux fondements de la Foi qui vous est parvenue de par la Tradition Apostolique...

C'est eux qui s'en sont détachés dans la crise présente...

Ainsi, donc, plus ils s'acharnent à occuper les lieux de culte, plus ils se séparent de l'Église.

ILS PRÉTENDENT REPRÉSENTER L'ÉGLISE, en réalité ils s'en expulsent eux-mêmes et s'égarerent.

LES CATHOLIQUES FIDÈLES A LA TRADITION, MÊME S'ILS SONT RÉDUITS A UNE POIGNÉE, VOILA CEUX QUI SONT LA VRAIE EGLISE DE JESUS-CHRIST. »
(Lettre aux fidèles de son Patriarcat d'Alexandrie).

Pour adapter cette citation magnifique aux temps actuels, on peut dire :

– Qu'est-ce qui est le plus important : la Messe ou la Foi ? La vraie Foi, c'est évident.

Les hérétiques de toutes les époques, avant Vatican II, célébraient la Messe, même après leur excommunication pour certains d'entre eux. Tout en gardant la Messe, ils avaient perdu la Foi.

Dans cette lutte, qui a gagné, qui a perdu ?

Celui qui garde la Messe sans la Foi ou celui qui garde la Foi sans pouvoir toujours assister à la Messe ?

La Messe est bonne, il est vrai, quand on y prêche la Foi catholique. Elle est sainte si tout s'y passe saintement.

Mieux vaut sanctifier le dimanche en famille à la maison en récitant un rosaire que d'assister à une Messe sacrilège où l'on prêche des hérésies.

Sous la protection de la Très sainte Vierge Marie nous ne craignons rien. Une si Sainte Mère n'abandonne pas les enfants qui, fidèles, sont dans la Vraie dévotion¹.

La Tour de David, juillet 2001

¹ Bien méditer *Le traité de la Vraie Dévotion*, enseigné par saint Louis-Marie Grignion de Montfort, pour éviter d'être dans une des sept fausses dévotions.

LE PROBLÈME DE *L'UNA CUM*, PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE

LOUIS-HUBERT REMY

1. POURQUOI SE POSE CE PROBLÈME ?

Le Vénérable Barthélemy Holzhauser vécut en Allemagne de 1613 à 1658. Né près d'Augsbourg, il mourut à Bingen, ville célèbre des bords du Rhin, car y vécut aussi sainte Hildegarde.

Une très courte biographie de ce saint est donnée dans les Petits Bollandistes au t. 6 p. 229. On y lit cette phrase surprenante sous la plume de ces spécialistes de l'hagiographie :

Il a laissé entre autres ouvrages une Interprétation de l'Apocalypse de saint Jean, qui ne va que jusqu'au 5^{ème} verset du chapitre 15, ouvrage étonnant, dit-on, et qui offre une si admirable concordance des temps et des événements, que les autres commentaires de ce livre sacré ne sont en comparaison que des jeux d'enfants.

Quel éloge ! et combien donc est utile la lecture de ce livre !

Malheureusement, les deux éditions de 1856 et 1857 sont introuvables. M Jacques Monnot en 1978 en fit un condensé disponible, mais si mal fait qu'il en dénature complètement l'ouvrage et le rend même incompréhensible. Disponible depuis aux Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac.

Ce livre mérite une lecture attentive, presque une méditation, car il décrit avec de nombreux détails l'effondrement de l'Église et les châtements à venir. Pas loin de 200 pages sont consacrées à notre époque.

Écrit en 1650 environ, pendant qu'Holzhauser était accablé de grandes tribulations au milieu desquelles il se livrait à une prière incessante et passait des journées entières sans boire ni manger, s'isolant de toute société humaine, il précisa : « *j'étais comme un enfant dont on conduit la main pour le faire écrire* ».

Pour notre époque il annonce de si grandes tribulations que seul un **petit nombre**, un **tout petit nombre** gardera la Foi. « *Le texte latin exprime les noms (nomina), c'est-à-dire un si petit nombre, qu'on peut facilement les appeler par leurs noms* » (p.179).

Cette notion du petit nombre reviendra souvent dans les visions des âmes saintes, privilégiées de visions sur notre époque.

Mais pour qu'il y ait **petit nombre**, il faut qu'il y ait des **épreuves** et que dans ces épreuves beaucoup tombent et que quelques-uns seulement tiennent fermes dans la Foi.

En trente ans nous avons vécu tout d'abord **l'épreuve du Concile**, où nous avons vu plus des 9/10^e de la chrétienté succomber aux erreurs de la secte conciliaire et se couper de l'Église catholique.

En 1970 avec **le N.O.M.** de Paul VI, ce fut encore les 9/10^e de ceux qui restaient qui abandonnèrent la Sainte Foi.

Enfin en 1988, suite aux **sacres** faits par NN. SS. Lefebvre et Castro-Mayer, un fort pourcentage apostasia.

Ce nombre est encore trop grand. Beaucoup de ceux qui fréquentent ce que l'on a appelé le milieu traditionaliste sont des admirateurs du chef de cette secte conciliaire et

sont des ralliés en puissance, n'étant pas assez fermes sur la Vérité, toute la Vérité, rien que la Vérité.

Le Bon Dieu prépare certainement une nouvelle épreuve qui dévoilera les cœurs, et amènera une nouvelle scission. Sera-ce la dernière ? Dieu seul le sait.

Pour de nombreux observateurs, cette nouvelle épreuve semble de plus en plus relever du problème de l'UNA CUM.

2. QU'EST-CE QUE LE PROBLÈME DE L'UNA CUM ?

Le Saint Sacrifice de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, est le centre de l'histoire de la Création. C'est le mystère de la Rédemption, c'est le seul Sacrifice réparateur, agréable au Père, Créateur et Maître de toutes choses. Tout l'ancien Testament le prépare : 10 fois, 100 fois avant la Rédemption, Dieu fait savoir que tel sacrifice lui est agréable, tel autre sacrifice ne lui est pas agréable, le seul Sacrifice pouvant lui être complètement agréable étant celui accompli par son Divin Fils, un Sacrifice Divin (Il est divin parce que le prêtre qui l'offre « est » Dieu, et la victime qui est offerte « est » Dieu).

Relisons saint Paul au ch. X de l'épître aux Hébreux :

1. *Car la loi n'ayant que l'ombre des biens à venir, et non l'image même des choses ne peut jamais, par l'oblation des mêmes hosties qui s'offrent toujours chaque année, rendre parfaits ceux qui s'approchent de l'autel.*

2. *Autrement on aurait cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte n'auraient plus senti leur conscience chargée de péchés, en ayant été une fois purifiés.*

3. *Cependant en offrant ces sacrifices on parle de nouveau tous les ans de péchés à expier.*

4. *En effet **il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.***

5. *C'est pourquoi le Fils de Dieu entrant dans le monde dit : **Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation** ; mais Vous M'avez formé un corps ;*

6. ***Vous n'avez point agréé les holocaustes et les sacrifices qu'on vous offre pour le péché ;***

7. *Alors J'ai dit : Me Voici ; Je viens selon qu'il est écrit de Moi dans le livre pour faire, ô Dieu, Votre volonté.*

8. *Après avoir dit : Vous n'avez point voulu ni agréé les hosties, les oblations, les holocaustes, et les sacrifices pour le péché qui sont toutes choses qui s'offrent selon la loi ;*

9. *Il ajoute ensuite : Me voici ; je viens pour faire, ô Dieu Votre volonté. Donc, **il abolit ces premiers sacrifices , pour établir le second.***

10. ***Et c'est cette volonté qui nous a sanctifiés, par l'oblation du corps de Jésus-Christ, qui a été faite une seule fois.***

11. *Aussi au lieu que tous les prêtres se présentent tous les jours pour sacrifier et pour offrir plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent effacer les péchés ;*

12. *Celui-ci, ayant offert une seule hostie pour les péchés, s'est assis à la droite de Dieu pour toujours,*

13. *Où Il attend ce qui reste à accomplir : que ses ennemis soient réduits à lui servir de marchepied.*

14. Car, **par une seule oblation, Il a rendu parfait pour toujours ceux qu'Il a sanctifiés.** (Traduction du Père de Carrières, la meilleure)

Ce texte de saint Paul se réfère au Psaume XL, 7 et sq. :

Vous n'avez pas eu agréables les sacrifices et les offrandes de la loi ancienne ; les holocaustes de ce temps-là n'ont pu sanctifier ceux qui les offraient ; c'est pourquoi Vous m'avez formé un corps tout propre à être sacrifié : Me voici prêt, Seigneur, et Je viens au monde, pour faire en ceci, comme en toute autre chose, Votre volonté ; et Votre loi sera toujours gravée dans Mon cœur. (Traduction du P. Frizon dans sa méditation du mardi de la 3^e semaine de l'Avent).

Toute la lutte de l'ennemi du genre humain, Satan et ses troupes, sera contre le Saint Sacrifice de la Croix ; et, après, contre la Sainte Messe, véritable Sacrifice non sanglant, **seul agréable à Dieu.**

C'est l'objet suprême du combat de la Tradition, c'est le point de mire véritable de la haine qui anime la religion de Vatican II.

La grande révolution conciliaire, sous un appareil dogmatique fumeux et douteux, dans le concret, n'a qu'un but (celui de Satan) :

Elle sait que lesdites *nouvelles messes* font perdre la Foi, et surtout n'étant pas agréables à Dieu, ne peuvent assurer les grâces de Foi, d'Espérance et de Charité.

Tout nous le prouve aujourd'hui. **C'est le sacrifice de Caïn**, c'est-à-dire non pas tourné vers Dieu, mais tourné vers les hommes ; ce qui explique pourquoi le prêtre qui célèbre selon le *N.O.M.* se tourne vers les hommes et non vers le crucifix.

Avoir réduit les questions que pose le *N.O.M.* à un problème de **validité**, est une erreur monstrueuse. Parle-t-on de la validité du sacrifice de Caïn ? Peut-on assister aux messes noires ?

L'indignation que nous en éprouvons manifeste combien nous sommes attachés à la Sainte Messe, et combien nous devons combattre pour une Sainte Messe toute pure : **l'oblation pure** (Malachie 1,11 : *c'est au Sacrifice parfait de N.S.J.-C. auquel Malachie songe.* Le Concile de Trente a rendu officielle cette interprétation, *Bible de Jérusalem*, 1961, p. 1275).

Or, dans le Canon de la Sainte Messe, appelée parfois un peu trop sommairement Messe de Saint Pie V, mais qui en fait est la messe enseignée par N.S.J.-C. à ses apôtres¹, et que nous devons appeler messe divine, messe de toujours, il est une prière essentielle : le ***Te igitur.***

¹ Dom Guéranger, *Institutions Liturgiques*, 1^{ère} édition 1840, t. 1, p. 36 :

« Le Canon s'ouvre ensuite, et qui osera ne pas reconnaître son **origine apostolique** ? Les fondateurs de l'Église pouvaient-ils laisser flottante et arbitraire cette partie principale de la Liturgie Sacrée ? S'ils ont réglé tant de choses secondaires, avec quel soin n'auront-ils pas déterminé les paroles et les rites **du plus redoutable et du plus fondamental de tous les mystères chrétiens** ? »

« C'est de la **Tradition Apostolique**, dit le Pape Vigile (537-555), dans sa lettre à Profuturus de Brague, que nous avons reçu le texte de la prière Canonique ».

Et encore, tome III, 1851, pp. 40-41 :

« ...nous convenons volontiers que ce passage de saint Basile est admirable pour prouver l'existence d'une **Tradition Divine et Apostolique** qui complète l'enseignement des écrits sur le Sacrifice et les Sacrements. »

Le *Te igitur* signifie l'union du Sacrifice de N.S.J.-C. sur la Croix avec l'Église Catholique qui doit assurer la continuité du Sacrifice, par un Sacrifice journalier **agréable** à Dieu, perpétuel et permanent dans le monde entier. Union aussi entre le premier Prêtre N.S.J.-C. et ceux, qui, choisis et ordonnés par l'Église Catholique, continueront de célébrer ce Saint Sacrifice d'agréable odeur.

Dieu est tellement exigeant sur la Pureté de ce Sacrifice qu'à la fin du Canon, nous devons *Le supplier, Lui le Dieu Tout-Puissant, de faire porter ces offrandes par les mains des Saints Anges, là haut, sur l'autel divin, en présence de Sa Divine Majesté.*

Il nous fait exprimer le vœu : *Puissions-nous en retour, en communiant, être comblés des grâces et des bénédictions.*

L'Église nous fait prier la Très Sainte Vierge Marie, les Martyrs, l'Église Triomphante, pour que Dieu agrée nos prières. Il faut que cette offrande soit « *bénie, agréée, approuvée pleinement, parfaite et **digne de plaire** à Dieu le Père* ».

On comprend donc combien cette oblation doit être **pure**. L'insistance des formules qui composent le canon, le choix des mots, doivent nous le faire mieux saisir. C'est cette pureté essentielle qui nous induit irrésistiblement à mesurer l'importance du *Te igitur*, la prière pour cette Église, fille et épouse de N.S.J.-C., qui doit nous donner la vraie doctrine, les vrais prêtres, la vraie liturgie, le vrai Sacrifice.

Dans ce *Te igitur*, N.S.J.-C. (puisque comme le prouve Dom Guéranger, Il est l'auteur du Canon de la Messe) nous rappelle explicitement les **quatre notes** de Son Église, de la seule Église, l'Église Catholique : Une, Sainte, Catholique, Apostolique : « *...pro ECCLESIA TUA **SANCTA CATHOLICA** ...**UNA** ...atque **CATHOLICÆ** et **APOSTOLICÆ**... ».*

Les quatre mots y sont, et de plus pour l'un : l'unité, il est explicité.

L'unité, en effet, depuis l'Incarnation de N.S.J.-C. jusqu'à son retour en gloire (la Parousie), passe par le Pape et l'Évêque du lieu où nous vivons, évêque successeur des Apôtres et notre chef spirituel local.

L'Una Cum est l'explicitation de cette note d'Unité de l'Église.

Alors, quand le Chef local est profondément hérétique, en contradiction avec tous les évêques qui l'ont précédé comme pasteurs de cette localité ;

alors, quand le Chef suprême, celui qui devrait être le Pape, est profondément hérétique, en contradiction avec tous les Papes qui l'ont précédé ;

alors, comment ces deux personnes peuvent-elles représenter l'unité de l'Église ?

Autres remarques de Dom Guéranger :

« Dieu a donné Son Fils au monde pour l'accomplissement de l'œuvre liturgique ; ce Fils immolé d'abord sur la terre, S'offre encore sur l'autel du ciel et rend à l'ineffable Trinité tous les devoirs de la religion, au nom des membres dont Il est le chef. »

« Comme il convient d'administrer saintement les choses saintes, et que ce Sacrifice est ce qu'il y a de plus saint, l'Église Catholique, afin qu'il fût offert et qu'il y fût participé, avec dignité et révérence, a institué, depuis beaucoup de siècles, le Sacré Canon, en sorte qu'il est pur de toute erreur et qu'il ne contient rien qui ne respire, à un très haut degré, la sainteté et la piété, et qui ne soit propre à élever vers Dieu les âmes de ceux qui offrent ce Sacrifice : car ce Canon est composé **des paroles mêmes du Seigneur, des Traditions Apostoliques**, et des pieuses institutions des Saints Pontifes. » Concile de Trente, session XXII, chap.°4.

Jean xv, 26 : « Mais le Paraclet, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en Mon nom, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que Je vous ai dit ».

Comment peut-on les nommer comme preuve de l'Unité de l'Église ?

N'y a-t-il pas une contradiction et bien plus, quand on sait combien Dieu veut un Sacrifice sans tache, très pur, n'y a-t-il pas un **SACRILÈGE** à nommer des hérésiarques, en vue de manifester explicitement l'Unité de l'Église ?

Oui on peut, et même on doit, prier pour eux, pour leur conversion, au *Memento* des Vivants qui fait suite au *Te igitur*, mais pas au *Te igitur*. Comment admettre une telle incohérence, un tel blasphème ?

VOILÀ LE PROBLÈME DE L'UNA CUM. IL EST SIMPLE, IL EST ÉVIDENT.

Si nous parlons de sacrilège et de blasphème nous ne visons pas l'intention des nombreux prêtres qui se font un devoir de citer Jean-Paul II au *Te igitur*. **La conscience erronée peut excuser la personne, elle n'efface pas le fait objectif et le caractère délictueux de l'acte. Nous devons conserver à ces prêtres notre sollicitude, mais cependant leur dire qu'ils se trompent, et qu'ils doivent faire au moins l'effort d'étudier la question.**

Tout prêtre de N.S.J.-C. n'est-il pas un autre Christ quand il offre le Saint Sacrifice ? Combien alors il doit être conscient du miracle dont il est l'instrument et combien conscient de sa misère humaine devant la Majesté Divine !

Ne devrait-il pas **trembler**¹ de n'être pas agréable à Dieu, ne devrait-il pas de toutes ses forces faire en sorte que, de son côté à lui, ce Sacrifice soit sans tache ?

Comment un prêtre peut-il nommer comme preuve de l'Unité de la Sainte Église les hérésiarques qui l'ont investie ?

3. COMMENT A-T-ON ESSAYÉ D'OCCULTER LE PROBLÈME DE L'UNA CUM ?

C'est Dom Guillou (sous le pseudonyme de *Frère Benevolens*) qui a été à l'origine de cette manœuvre. Dans le *Supplément Voltigeur* de la revue *Itinéraires*, n° 10 du 15 octobre 1982, il écrit :

La démonstration des anti-Una Cum paraît rigoureuse. Mais c'est la rigueur d'un sophisme ; toute la valeur de ce syllogisme s'effondre quand on donne aux mots « Una Cum » le sens qui est le leur dans le canon de la messe : « et aussi POUR », et non point : « en communion AVEC ».

¹ *Bible d'une Grand-Mère*, Comtesse de Ségur, éd. 1869, p. 182 :

Le jour qu'Aaron fit son premier sacrifice devant tout le peuple, le feu du ciel alluma miraculeusement le bois de l'autel où devaient brûler les victimes immolées au Seigneur. Quand le feu de l'autel fut allumé, Nadab et Abiu, fils aînés du Grand Prêtre Aaron (le frère de Moïse) nommés prêtres pour l'assister par Moïse, au lieu d'allumer l'encens avec ce feu sacré, suivant que l'avait expressément ordonné le Seigneur, prirent du feu étranger au Tabernacle ; au même moment, ils tombèrent morts foudroyés par le feu du ciel. Cet événement répandit la terreur parmi les Israélites ; Eléazar et Ithamar, les plus jeunes fils d'Aaron, furent appelés pour remplacer leurs frères.

Henriette : Ne trouvez-vous pas, grand-mère, que c'est une punition bien sévère pour une très petite faute ?

*Grand-Mère : Elle était sévère, en effet, mais la faute n'était pas petite. Les Israélites n'étaient que trop disposés à désobéir au Bon Dieu et à négliger Ses commandements. **Les prêtres devaient donner l'exemple de l'obéissance la plus scrupuleuse** aux lois que Moïse avait écrites et communiquées au peuple par l'ordre de Dieu. Et dès la première cérémonie publique, les fils du grand-prêtre, prêtres eux-mêmes, manquent à une loi importante, puisque Dieu avait voulu donner Lui-même du haut du ciel le feu du Sacrifice. **Dans les choses du culte de Dieu, il n'y a rien de petit, et les fautes du prêtre sont bien plus graves que celles des autres hommes.** »*

Et depuis l'on entend toujours dire que :

« Una Cum veut dire prier **POUR** ». Est-ce bien vrai ?

Nous pourrions citer de très nombreux auteurs ayant fait une bonne traduction, mais nous nous bornerons à trois qui ont une autorité suréminente.

– Dans le *DTC (Dictionnaire de Théologie Catholique)* de Vacant et Mangenot ; à l'article Messe (t. X, col. 1395 en bas), l'auteur Dom Cabrol écrit :

« en union **AVEC** le Pape et les évêques en union avec lui ».

– Dans le livre *Explication de la Messe*, le P. Le Brun dont le *DTC* dit (t. 9, col. 101) être le principal ouvrage de cet auteur qu'on lit encore avec fruit... ce qu'il dit reste exact... l'homme était très vertueux, modeste autant que savant, le P. Le Brun écrit :

"*Una Cum Famulo Tuo... AVEC* notre Pape N., votre serviteur" (p. 374, Éd. du Cerf, 1949).

– Dans chacun des tomes de *L'Année Liturgique*, Dom Guéranger donne l'ordinaire de la Messe. À chaque fois au *Te igitur*, il écrit :

« ...dirigez notre évêque qui est pour nous le lien sacré de l'unité ».

Avec de tels auteurs, la cause est entendue.

ON PRIE SURTOUT EN UNION AVEC LE PAPE ET L'ÉVÊQUE.

D'ailleurs dans le *Te igitur*, quelques lignes plus haut, on lit : « *Pro Ecclesia tua, pour* votre Sainte Église », montrant dans le même paragraphe la différence entre *pro* et *cum*.

Il est navrant de voir qu'une telle erreur se soit répandue et imposée, erreur que ne ferait pas un étudiant en seconde année de latin.

Un dernier argument de poids est donné par le *Ritus Servandus in Celebratione Missæ*.

On y lit : « *Quand le Souverain Pontife célèbre, en omettant les paroles : " una cum famulo tuo papa nostro N et antistite nostro N", il dit : " una cum me indigno famulo tuo quem gregi tuo præesse voluisti " (ce que l'on traduit par en union AVEC moi-même, votre indigne serviteur, que vous avez choisi pour pasteur de votre troupeau), et il continue par " et omnibus orthodoxis ", omettant " et antistite nostro ".* »

Dom Guillou s'était appuyé sur certaines traductions récentes (avant guerre on trouve rarement cette erreur) qui, en effet disent *prier pour*, en complet désaccord avec les autorités que nous venons de citer. Il y a même des éditions de Dom Guéranger mal traduites.

Il est légitime de penser qu'une telle erreur de ces traducteurs, quoique ancienne, n'était pas innocente.

QUELQUES TEXTES PARALLÈLES.

Nous en citerons trois :

1° Dans les missels, aux messes votives diverses on lit dans les oraisons pour le pape :

– à la collecte : « *ut ad vitam, una cum grege sibi credito, perveniat sempiternam* » que l'on traduit par : « *afin de parvenir à la vie éternelle AVEC le troupeau dont il a la charge* » ;

– à la postcommunion : « *una cum commissio sibi grege salvet semper, et munit* », « ...**AVEC** le troupeau confié à vos soins ».

2° Dans le texte de l'*Exsultet* lors de la vigile pascale, le diacre lit :

« *Qua propter adstantes vos, fratres carissimi, ad tam miram hujus sancti luminis claritatem, una mecum, quaeso, Dei omnipotentis misericordiam invocare* » que l'on traduit par : « ... invoquez **AVEC** moi... ».

3° Dans la Vulgate II Macchabées VII, I, on lit :

« *Contigit autem et septem fratres una cum matre sua apprehensos, compelli a rege edere contra fas carnes porcinas, flagris et taureis cruciatis* » que la Bible de Vence, et le Père de Carrières, deux éminentes références, traduisent par : « ... sept frères **AVEC** leur mère... ».

**NOUS METTONS AU DÉFI NOS CONTRADICTEURS DE NOUS TROUVER UN DOCUMENT,
SIGNÉ D'UN LATINISTE SÉRIEUX,
TRADUISANT UNA CUM PAR PRIER POUR. DE QUI SE MOQUE-T-ON ?**

4. POURQUOI REPRENDRE CETTE ÉTUDE ?

Le samedi 4 décembre 1993, les *Étudiants catholiques de Provence*, qui se veulent *lefebvristes*, faisaient dire une messe d'action de grâces pour remercier la Très-Sainte Vierge Marie des grâces reçues pendant leur pèlerinage du mois d'octobre à La Salette.

Cette messe a été dite en l'Église du Saint-Esprit d'Aix-en-Provence (où l'on ne célèbre que le *N.O.M.*), par « Mgr » Panafieu, alors archevêque d'Aix. Une cinquantaine d'étudiants y assistaient avec à leur tête M. l'abbé Damien Poisblaud, alors prêtre de la Fraternité Saint-Pie X, dirigeant les chants pendant toute la messe. À la fin de la messe, M. l'abbé Héry, alors doyen de la Fraternité Saint-Pie X à Marseille, rejoignait le groupe pour saluer le prélat.

M. l'abbé Aulagnier, alors Supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pie X, avait été tenu au courant lors de son passage à Aix, le dimanche précédent et avait donné son accord. Les organisateurs de la cérémonie ont affirmé avoir eu l'accord de M. l'abbé Schmidtberger, alors Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X.

« Mgr » Panafieu n'avait pas dû officier dans l'ancien rite depuis longtemps, accumulant les fautes liturgiques. La messe aurait été dite dans le rite éternel comme annoncé¹.

Si nous parlons de cette messe, c'est surtout à cause de **l'homélie**. En effet, « Mgr² » Panafieu a tenu à souligner avec beaucoup de fermeté, combien l'Église, étant une

¹ L'auteur de ces lignes était au fond de l'Église (vingt rangs vides entre lui et les participants pour manifester sa non-participation, mais pour être témoin). « Mgr » Panafieu a dit le Canon à haute voix ; mais trop loin pour bien entendre, l'auteur de ces lignes a été troublé par deux passages inhabituels. Voulant avoir confirmation, il a téléphoné à la secrétaire de « Mgr » Panafieu, lui demandant de préciser s'il avait bien été dit le Canon Tridentin ou celui de Paul VI. Après avoir interrogé « Mgr », elle fit savoir que c'était le Canon Tridentin. Il en doute encore, surtout que pour les Conciliaires, le Canon 1 de Paul VI et le Canon Tridentin sont identiques. C'est ce qu'ils disent, mais si vous leur répondez : « *puisque ces Canons sont identiques, dites le Tridentin* », alors vous les voyez refuser, prouvant ainsi par leur réaction, que ces deux canons ne sont pas identiques pour eux.

² Nous écrivons « Mgr » entre guillemets, partageant le doute sérieux sur les sacres épiscopaux suivant le rite imposé par Paul VI en 1974. *Les évêques sacrés suivant le nouveau rite sont-ils évêques ?*, disponible aux ACRF.

communauté de pécheurs réconciliés par le Christ¹, doit être fidèle au Pape et aux évêques, fondements sûrs de la Vérité :

« *On ne peut se dire catholique, si l'on est en dehors de cette communion.... **Quel que soit le rite, l'Église nous demande de nommer au Canon, le Pape, évêque de Rome, et le nom de l'évêque du lieu, pour bien manifester la succession apostolique.** »*

Il précisa qu'il ne pouvait reconnaître qu'une communauté en communion avec lui et avec l'Église de Rome :

« *C'est une question de Vérité.* »

Il leur dit combien ils devaient être heureux d'être d'Église, leur conseillant de ne pas dénigrer, de travailler à la communion :

« *Ce n'est pas l'heure de se diviser, mais de s'unir pour que le monde croie à Celui que le Père a envoyé.* »

Tels furent ses propos, à la grande satisfaction de l'Assemblée qui communia comme un seul homme. Ce grave incident² a soulevé plusieurs commentaires³, qu'il est inutile de préciser ici, mais a permis de comprendre que, si nous, nous ne prenions pas au sérieux le problème de l'*Una Cum*, la secte conciliaire en faisait **l'exigence première**.

5. EST-CE UN PROBLÈME NOUVEAU DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE ?

Conscients que toute doctrine nouvelle est dangereuse pour la Foi, nous rejetons a priori toutes les nouveautés conciliaires (et a posteriori après les avoir comparées avec l'enseignement constant et infaillible de l'Église). Il est donc important de vérifier si dans le passé on a pu être anti-*Una Cum*.

C'est encore au Docteur Angélique que l'on doit la formule la plus précise, la plus succincte, la plus sûre :

« **AU CANON DE LA MESSE, ON NE PRIE PAS POUR CEUX QUI SONT HORS DE L'ÉGLISE.** »

Somme Théologique de **saint Thomas d'Aquin** : III, q. 79, a. 7.

A. LES DIPTYQUES

Dans l'Église primitive, on utilisait une double tablette d'ivoire sur laquelle on inscrivait les noms des évêques, des martyrs, dont il devait être fait mention à la Messe et dans les prières. (Dictionnaire de Culture Religieuse, Chanoine Marcel).

¹ Nous croyons que l'Église est la Société de tous les chrétiens unis par la profession d'une même Foi. La formule *Communauté de pécheurs* nous a troublés, car notre Mère Immaculée en est omise.

² Le plus surprenant a été de voir qu'aucune sanction n'était prise. Même plus, quelques semaines après, l'organisateur (qui depuis a quitté la Tradition) de cette mascarade sacrilège (où tout le monde avait menti à tout le monde) était assis à la droite de Mgr Fellay de la Fraternité Saint-Pie X, pendant le repas d'une fête anniversaire. À cette fête, l'enfant de 5 mois, qui devait jouer le rôle de l'Enfant-Jésus dans une crèche vivante, fut trouvé mort quand on alla le chercher à 15 heures. La fête continua, avec feux d'artifice, et se termina par un discours du prieur, qui se félicita du succès de la journée, sans rien dire de la mort du bébé. Sans commentaires.

On sait depuis ce qu'est devenu l'abbé Poisblaud. Triste. Prions pour lui.

³ On n'a pas bien compris une telle décision, un mois après le n°96 de *Fideliter*, consacré à la *Grande Illusion des Ralliés*.

Dans le *DTC* tome 10, col. 1374, on précise :

« ...la lecture des diptyques ...ce rite a son importance au point de vue théologique, parce que l'inscription aux diptyques est un signe que l'on était **en communion avec** ceux dont le nom était lu. On biffait celui des hérétiques ; cette pratique donna lieu souvent à d'aigres controverses ; enfin le nom du Pape était d'ordinaire à la place d'honneur. »

Cette histoire des diptyques est particulièrement bien étudiée dans le *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne*, fascicule 38, colonnes 1045 à 1170 :

« ... **La coutume daterait des apôtres** (col. 1051)...

Avoir son nom inscrit dans les diptyques, c'était le signe qu'on était en communion avec l'Église de la terre, et en conséquence avec celle du ciel (col. 1055)...

L'inscription aux diptyques constitue une preuve d'orthodoxie (col. 1057, lire toute la colonne)...

Le nom des Papes est inscrit de droit aux diptyques (col. 1058)... »

L'abbé Bergier dans son *Dictionnaire de Théologie*, au même mot « diptyque », écrit :

C'était un double catalogue dans l'un desquels on écrivait le nom des vivants, et dans l'autre celui des morts, dont on devait faire mention dans l'office divin.

Il continue par cette erreur :

Il répondait au memento des vivants et au memento des morts, qui font partie du Canon de la Messe,

et il termine par :

On effaçait de ce catalogue le nom de ceux qui tombaient dans l'hérésie ; c'était une espèce d'excommunication.

Réglons de suite ce qui est qualifié d'erreur.

Il suffit de lire le livre du Père Le Brun : *Explications de la Messe*, p. 374. Le Père Le Brun parle longuement des diptyques au paragraphe *una cum famulo tuo*, au paragraphe *et antistite nostro*, au paragraphe *et rege nostro* et non aux paragraphes *memento*.

Cependant, dit-il, il faut savoir que dans certaines liturgies, l'on citait les noms gravés sur les diptyques, soit au Memento, soit au Communicantes, soit avant la préface, soit après l'oblation, lus soit par le diacre, soit par le prêtre.

L'usage de Rome qui devait prévaloir, le fixe comme le précise le P. Le Brun.

Il est essentiel de retenir que, quel que soit l'endroit où l'on récitait les noms, *tous ces noms étaient ceux de saints personnages morts ou de vivants orthodoxes. C'étaient ceux avec qui on était en communion.*

En lisant le P. Le Brun aux paragraphes des *Memento*, on a confirmation que ce n'est pas à ce moment là que l'on citait les noms de ceux qui étaient inscrits dans les diptyques.

Toutes les références historiques qui vont suivre, le confirment.

B. LES COMBATS ANCIENS

La citation de l'Abbé Bergier :

on effaçait de ce catalogue le nom de ceux qui tombaient dans l'hérésie ; c'était une espèce d'excommunication, est confirmée par plusieurs exemples.

Le premier est tiré de *La Vie des Pères du désert d'Orient* (R.P. Michel Marin t. 9, éd. de 1856) :

En 431, un religieux, saint Hypace, se refusait à entacher la Sainte Messe en continuant à y nommer son évêque ou son patriarche devenu hérésiarque... Au bout de trois ans cet hérésiarque (il s'agit de Nestorius) commença à manifester ses erreurs ; ce que saint Hypace ayant appris, effaça son nom des sacrés diptyques dans son église et n'en fit plus mémoire dans la célébration des Saints Mystères. Eulalie, évêque de Chalcédoine, qui ne l'aimait point, lui en fit des reproches menaçants ; mais il lui répondit avec fermeté que, depuis que Nestorius avait commencé de publier sa doctrine impie, il s'était séparé de sa communion ; et que quant aux menaces qu'il lui faisait, il pouvait les exécuter parce qu'il était prêt à tout souffrir pour le soutien de la Foi.

Le second concerne le Pape Pélage I^{er} (Pape de 556 à 561, 62^e pape, le 6^e à ne pas être saint). *Pour les Romains, lors de son élection, il était le bourreau de son prédécesseur le Pape Vigile. C'est pourquoi on ne le nommait pas dans les diptyques (DTC t. 12, col. 667).*

Le P. Le Brun donne encore comme exemples : Dioscore, patriarche d'Alexandrie, qui ose ôter des diptyques le Pape saint Léon. De même, le cas d'Acace.

Ce combat devait durer longtemps. On en parle beaucoup lors du schisme byzantin au XI^e siècle. (DTC t. 14) :

- col. 1348 : *...ce qui est sûr, c'est qu'en l'an 1009, sous le pontificat de Jean XVIII, Pierre, Patriarche d'Antioche au temps de Michel Cérulaire, voyait le nom du Pape inscrit aux diptyques de Sainte-Sophie...*
- col. 1351 : *...Michel Cérulaire ...consentira à inscrire le nom du Pape sur les diptyques de Sainte-Sophie...*
- col. 1353 : *...Avant d'inscrire le nom du Pape dans ses diptyques, il veut savoir s'il est orthodoxe...*
- col. 1359 : *...À Constantinople et à Antioche, on n'inscrivait plus depuis longtemps le nom du Pape dans ses diptyques.*
- col. 1369 : *...ceux-ci relevèrent de l'excommunication l'Empereur Alexis qui, en retour, demanda au patriarche byzantin à son synode d'inscrire le nom du Pape aux diptyques de Sainte-Sophie.*

L'exemple le plus important, car finissant par une **déclaration solennelle**, nous est donné par saint **Hormisdas** (DTC t. VII, col. 162 à 171), pape de 514 à 523 :

...Il accepte de taire les noms de deux prélats orthodoxes frappés d'anathèmes, mais précise qu'ils doivent disparaître des diptyques (col. 168)...

Par prudence il demanda de ne pas exiger dans toutes les cités et sans aucun discernement la radiation sur les diptyques de tous les évêques compromis dans le schisme d'Acace (col. 170)...

Il ne dévia pas de la ligne de conduite qu'il s'était tracée : pas un seul nom de schismatique dans les diptyques (col. 171).

Il édicta solennellement (*DTC* col. 165) son enseignement appelé depuis le ***Formulaire d'Hormisdas*** dont il a été plusieurs fois question lors des discussions sur l'infaillibilité du Pape, et que le Concile Vatican I a cité dans la Constitution *Pastor Æternus*. Ce texte très important (cité aussi par Denzinger, *Ench. Symb.* 172) contient cette phrase qui engageait tout prêtre :

JE PROMETS DONC QU'À L'AVENIR JE NE RÉCITERAI PLUS DANS LA CÉLÉBRATION DES SAINTS MYSTÈRES LES NOMS DE CEUX QUI ONT ÉTÉ SÉPARÉS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, C'EST-À-DIRE QUI NE SONT POINT D'ACCORD AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

Ces différents exemples prouvent les controverses suscitées, la prudence indispensable à avoir, et surtout l'importance de ce problème *Una Cum*. On ne se moque pas de ce problème, sans l'avoir sérieusement étudié.

C. LE REGE NOSTRO

Une autre confirmation du *prier avec* et non du *prier pour* est fournie par le *Rege Nostro*. Là encore il existe des exemples historiques.

Le P. Le Brun raconte que, sur les instances du Saint Pape Hormisdas, l'empereur Léon fit effacer des diptyques le nom de **l'empereur** Anastase, son prédécesseur, aussi bien que le nom de Zénon, qui avaient favorisé les hérétiques.

Dom Guéranger, dans les *Institutions Liturgiques*, réétudie en plusieurs endroits ce problème. Il fait remarquer que saint Pie V n'avait pas jugé à propos de placer la prière pour le Roi dans le Canon de la Messe. À croire que ce saint Pape avait des vues prophétiques, devinant la trahison future des Rois. Nous renvoyons à la polémique de Dom Guéranger avec l'abbé Promsault au t. 3, pages LXXIII et LXXX de la 1^e édition.

D. CONCLUSION DE CETTE PARTIE

Nous venons de répondre à la question légitime : est-ce une doctrine nouvelle ?

Ayant prouvé l'ancienneté de ce débat, nous renvoyons aux opposants de cette thèse, la même question : votre doctrine, vos arguments, sont-ils fondés sur une tradition historique ?

Étant dans l'impossibilité de nous répondre, nous vous accusons à notre tour :

d'enseigner une doctrine nouvelle : CITER DES HÉRÉTIQUES AU CANON DE LA MESSE.

Et nous rappelons ce principe catholique rappelé par Dom Sarda dans *Le libéralisme est un péché* au chapitre^o38 :

Le simple fidèle peut se méfier, à première vue, d'une doctrine nouvelle qui lui est présentée, dans la mesure où il la voit en désaccord avec une autre doctrine définie.

6. LES PAPES ET LES ÉVÊQUES CONCILIAIRES SONT-ILS HÉRÉTIQUES ?

Cette question est la plus importante, car ne pas voir où sont les hérétiques, c'est ne pas avoir la haine du péché, c'est ne pas avoir le sens de la Vérité, c'est être aveuglé, c'est confondre Dieu et Bélial : le pire blasphème. Ce fut le combat de tous les saints, à toute époque, quoiqu'il en coûtât.

L'on est navré de devoir encore justifier cette question après avoir vu depuis trente ans la démolition quasi complète de la Sainte Église Catholique, et la construction sur ces ruines d'une église qui se définit comme conciliaire et est l'ennemi irréductible de la précédente. C'est ce que Mgr Delassus avait prédit dans son livre *La Conjuración*

Antichrétienne en mettant en sous-titre : Le Temple Maçonique voulant s'élever sur les ruines de l'Église Catholique.

Mgr Lefebvre enseignait en 1977 à Écône :

Nombreux en effet sont les actes de Paul VI qui, accomplis par un évêque ou un théologien, il y a vingt ans, eussent été condamnés comme suspects d'hérésie, favorisant l'hérésie (Le coup de Maître de Satan p. 42¹).

Il écrivit un livre (cosigné par Mgr de Castro-Mayer) relevant toutes les hérésies conciliaires ou des Papes conciliaires. Ce livre essentiel, *Les Dubia*, a été occulté et même, est maintenant impossible à trouver (enfin, réédité en 2000, très important. Lire la préface avec attention). À la fin de sa vie, il a dit confidentiellement à plusieurs prêtres : « *il n'est pas possible que ces Papes soient les successeurs de Pierre* ». Il n'a pas cru devoir résoudre cette question de son vivant, limitant son combat à celui de la Messe et du Concile.

Mais il l'a laissée à ses successeurs, qui ne peuvent l'omettre. Il disait le 2 août 1976, dans une interview au *Figaro* :

Car enfin un problème grave se pose à la conscience et à la Foi de tous les catholiques depuis le début du pontificat de Paul VI. Comment un PAPE, vrai successeur de Pierre, assuré de l'assistance de l'Esprit-Saint, peut-il PRÉSIDER À LA DESTRUCTION DE L'ÉGLISE, la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire ? À cette question il faudra bien répondre un jour.

Mgr de Castro Mayer, la veille des sacres, dans une conférence faite devant les prêtres d'Écône, leur a fait une déclaration de *sédévacantisme*.

Et surtout que penser après la lecture de livres comme Iota Unum de Romano Amerio, de Pierre M'aimés-tu ? de l'abbé Leroux, ou du Catéchisme de l'Oratoire (on y trouve une excellente étude sur les quinze hérésies qu'il serait difficile de ne pas voir), livres rappelant toutes les erreurs de Vatican II et des Papes conciliaires, citant toutes les démolitions effectuées en trente ans, dans tous les domaines, et rapportant tous les propos en haine de l'Église de toujours ? Ne voit-on pas en plus les ralliés apostats devenir les plus vifs ennemis de la Tradition ?

S'il est vrai qu'il faille attendre une Autorité indiscutable pour traiter tous ces Papes et Évêques d'hérétiques formels, leurs actes suffisent à tout chrétien bien formé par son Catéchisme pour savoir qu'ils ne sont pas Catholiques et par-là même, en désaccord formel avec l'enseignement habituel du Siège Apostolique.

C'est l'enseignement de Dom Sarda au chapitre 38 du *Libéralisme est un péché*.

À la question : *Est-il indispensable ou non de recourir dans tous les cas à une décision spéciale de l'Église et de ses pasteurs, pour savoir si un écrit ou un individu doit être rejeté ou combattu comme libéral ?*

il répond :

Il est permis et même commandé au fidèle de raisonner sa foi, d'en tirer des conséquences, d'en faire des applications, d'en déduire des parallèles et des analogies. Le simple fidèle peut ainsi se méfier, à première vue, d'une doctrine nouvelle qui lui est présentée, dans la mesure où il la voit en désaccord avec une autre doctrine définie. Il

¹ Voir nos autres brochures, en particulier *L'Église EST éclipsee*, aux ACRF.

peut, si ce désaccord est évident, la combattre comme mauvaise et appeler mauvais le livre qui la soutient. Ce qu'il ne peut, c'est la définir comme ex cathedra, mais il lui est parfaitement **licite** de la tenir par-devers lui comme perverse, de la **signaler** comme telle aux autres pour leur gouverne, de jeter le cri d'alarme et de tirer les premiers coups. Le fidèle laïc peut faire tout cela, il l'a fait dans tous les temps aux applaudissements de l'Église. Ce n'est point là se faire le pasteur du troupeau, ni même son humble valet ; c'est simplement lui servir de chien de garde et l'aviser en aboyant, oportet allatrare canes. Il faut que les chiens aboient.

Nous conseillons au lecteur de relire ce chapitre de Don Sarda, auteur très utile et très persécuté. Mgr Lefebvre avait préfacé la dernière réédition.

LA CONDITION IMPOSÉE PAR SAINT HORMISDAS EST BIEN REMPLIE.

7. SAIT-ON BIEN À QUOI ENGAGE L'UNA CUM ?

Ayant été obligé pour des raisons familiales d'assister tout dernièrement (pour un mariage et un enterrement) au nouveau rite (mais, restant au fond de l'Église, sans participation physique, comme l'enseigne la Sainte Église pour des participations dans des temples protestants), ce qui ne m'était jamais arrivé, j'ai été effrayé et scandalisé par ces cérémonies. Je pense depuis, que les prêtres qui nous disent que ces cérémonies sont valides¹, sont inconscients ou n'ont jamais dû y assister. On est loin, très loin de l'ordo de Paul VI. Même quand la cérémonie se veut d'une certaine dignité, rajoutant à l'occasion un maximum de grégorien, c'est insupportable. Quel adjectif alors faut-il trouver pour décrire les pires ?

Ce qui m'a marqué le plus c'est la déclaration de communion avec le Pape et avec l'évêque. Eux savent traduire *una cum*. Et donc, tous ceux qui sont *Una Cum* avec Jean-Paul II et l'évêque de leur diocèse, le sont aussi avec les pires prêtres des pires cérémonies, avec les charismatiques comme avec les modernistes, avec Jean-Paul II, mais aussi avec l'infâme Gaillot. Y ont-ils pensé ?

8. LES RÉACTIONS DES UNA CUM.

On est surpris de voir que, si quelques prêtres ne sont pas hostiles aux anti-*Una Cum*, certains autres ont un comportement très agressif, voire hystérique.

Si l'on observe bien un anti-*Una Cum*, on est obligé de remarquer qu'il se décide en s'appuyant sur le critère : « Qu'en dira Dieu ? ».

De même si l'on écoute les arguments des *Una Cum*, on est obligé de remarquer qu'ils se décident, avant tout, sur le critère : « Qu'en dira-t-on ? ».

C'est l'éternel combat du Camp *dira-t-on* et du Camp *dira Dieu* ; c'est l'éternel combat de ceux qui ne cherchent qu'à plaire au monde contre ceux qui ne cherchent qu'à plaire à Dieu. C'est le combat très actuel entre les Libéraux et les Catholiques.

¹ Comme l'enseigne le Concile de Trente, pour qu'un sacrement soit valide, il faut que les trois conditions de matière, de forme et d'intention soient rigoureusement remplies.

À propos de ces deux *cérémonies*, très différentes et pour l'une scandaleuse, on met au défi un théologien de nous expliquer comment définir l'**intention** de la secte conciliaire avec des rites aussi farfelus.

Le NOM est toujours invalide : quelle est l'intention de ses créateurs ? Il est évident qu'elle est différente de celle de la Messe éternelle, sinon ils n'attaqueraient pas cette Messe éternelle avec tant de haine, et donc...

Certains disent : « c'est un faux problème ». Si c'est un faux problème, qu'ils laissent tranquilles les anti-*Una Cum*. On est obligé de comprendre que la violence qu'ils réservent aux anti-*Una Cum*, prouve bien que c'est un vrai problème.

D'autres, avec qui l'on aborde ce problème deviennent tout à coup angoissés, inquiets, peureux. On voit leurs jambes flageoler, la rougeur leur monter au front, une poussée de fièvre les envahir. « Au secours, un anti-*Una Cum* ! ».

Pire, quelques rares n'ont **qu'un ennemi**, ne combattent qu'un ennemi : **les non *una cum***. Ils gardent toute leur charité pour tous les autres. À ceux-là, on conseille de bien lire et méditer le chapitre XXI du *Libéralisme est un péché* de Don Sarda y Salvany.

Tout cela n'est pas catholique.

Dans l'histoire de l'Église, l'on voit souvent des désaccords.

Jusqu'au 8 décembre 1854, il y avait des théologiens **pour** le dogme de l'Immaculée Conception de la T.S.V.M., d'autres **contre**. La T.S.V.M. **ÉTAIT** immaculée : certains avaient raison et donc d'autres tort, et cela depuis des siècles. On ne s'excommuniait pas pour cela.

Pour le moment, il n'existe aucune autorité pouvant imposer d'une manière infaillible un comportement définitif, mais si certains sont pour *l'Una Cum*, en aucun cas ils ne devraient faire pression sur ceux qui sont anti-*Una Cum*.

Qu'ils présentent leurs arguments (et cela par écrit), qu'ils répondent à nos objections, mais qu'ils n'imposent pas le silence à cette thèse et qu'ils ne persécutent pas leurs adversaires. Si cette thèse est catholique, comme nous semblons l'avoir démontré, leur responsabilité est grave, très grave.

« Ce peuple est trop nombreux », disions-nous au début. Les méthodes utilisées contre les anti-*Una Cum*, qui sont les mêmes que celles que les conciliaires ont utilisées après le Concile ou après le *N.O.M.* prouvent bien que ce problème est un **problème sérieux** et une **épreuve** pour purifier encore ceux qui doivent rester dans le camp du petit nombre.

9. UNA CUM ET SÉDÉVACANTISME.

Le problème du sédévacantisme, qui ne devrait pas être abordé avec légèreté, et qui a de nombreux arguments en sa faveur, n'est pas l'objet de la présente étude. Lire notre brochure [*L'Église EST éclipsée.*](#)

S'il est normal que les sédévacantistes soient anti-*Una Cum*, il est possible d'être non *Una Cum* sans être sédévacantiste.

Dans les recherches que j'ai pu faire sur le problème des diptyques, j'ai été obligé de remarquer que, si parfois l'on a déposé les hérétiques, ce n'a pas toujours été vrai ; et jamais l'on ne parle de siège vacant pour les évêques ou Papes crus hérétiques par leurs ennemis. Aucun des documents que j'ai pu lire n'en parle, même dans la vie de saint Hormisdas (ce qui ne veut pas dire que ces documents n'existent pas).

Et même saint Cyprien, Père de l'Église, qui lui aussi appliquait le non *Una Cum* :

Il n'est pas convenable de prononcer à l'autel de Dieu et dans la liturgie sacrée le nom d'un homme qui a voulu détourner de l'autel les prêtres et les ministres du Seigneur. (Epist II)

ne parle pas de vacance. On lit cela dans Rohrbacher, et même qu'il fit prier et usa de patience pour ces hérétiques.

Mais la situation actuelle étant tellement plus grave, il est difficile de trouver des faits historiques similaires et donc comparables en tout.

10. QU'ARRIVERA-T-IL AUX *UNA CUM* ?

**IL EST TRÈS POSSIBLE, QU'À FORCE DE PRIER *UNA CUM* JEAN-PAUL II,
LES PRÊTRES *UNA CUM* SOIENT EXAUCÉS.**

Et qu'ils finissent dans l'église de Jean-Paul II, c'est à dire dans la secte conciliaire. Malheureusement, finir ainsi, c'est **apostasier**. Et c'est risquer d'emmener tous leurs fidèles à l'apostasie.

CONCLUSION

Le combat contre les anti-*Una Cum*, qui existe déjà depuis longtemps, va s'accélérer et **se durcir**. Il était utile de faire le point sur un certain nombre d'arguments qui nous semblent définitifs. Dans son sermon, Mgr Panafieu a dévoilé l'argument essentiel que la secte conciliaire imposera à ceux qui seraient tentés de déposer les armes : être *Una Cum*.

Il permettra de définir les camps.

Demandons à Dieu qu'Il donne à nos prêtres la **force** de ne célébrer que de très Saintes Messes, non entachées de blasphèmes et de sacrilège. Saint Hypace déclarait « *qu'il était prêt à tout souffrir pour le soutien de la Foi* ».

Quand je reviendrai, y aura-t-il encore la Foi ? (Luc XVIII, 8).

Que vous procure la Foi ? – La Vie éternelle.

Nous ne garderons une Foi pure que si nous la nourrissons à la source de *l'Oblation Pure*.

Le problème de l'Una Cum est bien le problème de l'Heure Présente.

Aix-en-Provence, le 7 mars 1994
LOUIS-HUBERT REMY

LA BATAILLE AUTOUR D'UN IOTA

ABBÉ V.M. ZINS

Le Cardinal Newman écrit dans son célèbre *Essai sur le développement de la doctrine chrétienne* :

« L'Arianisme avait admis que Notre-Seigneur était, à la fois, le Dieu de l'Alliance Évangélique et le véritable Créateur de l'Univers ; mais cela ne suffisait pas, car on ne Le confessait pas alors comme l'Être Unique, Éternel, Suprême et Infini, mais comme un être qui avait été créé par l'Être Suprême. **Dans le contexte de cette hérésie**, point ne suffisait de Le proclamer comme possédant une origine ineffable avant tous les siècles, ni de faire de Lui le Roi de tous les Saints, l'Intercesseur de l'homme auprès de Dieu, l'Objet de l'adoration, l'Image du Père ; cela ne suffisait point parce que ce n'était pas tout et, qu'**entre tout et presque tout, la distance était infinie**. Comparée à l'Unique Créateur en personne, la plus élevée des créatures se trouve ramenée au niveau de la plus basse ».

Le Concile de Nicée (325) définit que le Fils est **consubstantiel (homoousion)** au Père. Cela voulait dire que, tout en étant distinct en tant que Personne, le Fils partageait la même nature divine et éternelle que le Père. Si le Père était éternel et que le Fils ne l'était pas, il était clair que le Fils n'était pas égal au Père.

Le mot **homoousion** devint ainsi **la pierre de touche** de l'orthodoxie.

Dans son *Histoire des hérésies*, désormais classique, M.-L. Cozens écrit :

« On ne put trouver aucun autre mot pour exprimer l'union essentielle entre le Père et le Fils, car les Ariens acceptaient tous les autres termes, mais dans un sens équivoque. Ils niaient que le Fils fût une créature comme les autres, ou qu'il appartînt au nombre des créatures, ou qu'il eût été créé dans le temps. Ils l'appelaient " le Seul Engendré " entendant par là qu'il était le Fils de Dieu " Seul créé directement ».

Ils l'appelaient " Seigneur Créateur ", " Premier-né de toute la création " ; ils acceptaient même l'expression " Dieu de Dieu ", entendant par là " Créé par Dieu ". **Il n'y avait que ce mot homoousion qu'ils ne pouvaient prononcer sans renoncer à leur hérésie.** »

Le Concile de Nicée avait été convoqué par l'Empereur Constantin, qui exigea que l'on en acceptât les définitions de foi ; Arius fut excommunié. Mais nombre d'évêques signèrent le Credo uniquement comme un acte de soumission à l'Empereur, y compris Eusèbe de Césarée et Eusèbe de Nicomédie. Si l'on en croit Cozens, c'étaient « **des hommes remplis de l'esprit du monde ; ils n'aimaient pas la précision dogmatique** et ils souhaitaient que fût trouvée une **formule large** que tous les hommes de toutes les opinions pourraient signer, en lui donnant des interprétations très divergentes. Ces hommes goûtaient **aussi peu la foi précise et exacte d'un Athanase** que l'hérésie opiniâtre d'Arius et de ses disciples avoués. Respectable, tolérante, large d'esprit : telle était pour eux la religion idéale. Ils proposèrent donc, à la place du mot **homoousion**, trop précis et indéracinable (**d'une seule** substance), le terme plus vague **d'homoiouision**, c'est-à-dire **de même** substance. Ils expédièrent, fort loin, des lettres rédigées en des termes qui paraissaient orthodoxes et pleins de ferveur, proclamant leur foi en la divinité de Notre Seigneur, lui attribuant toutes les prérogatives divines, jetant l'anathème sur ceux qui disaient qu'il avait été créé dans le temps, disant, en un mot, tout ce que les croyants les plus orthodoxes pouvaient demander, sinon qu'ils remplaçaient l'homoousion de Nicée, par leur homoiouision. ».

Il est possible d'interpréter l'expression « de même substance » dans un sens orthodoxe, c'est-à-dire celui de *semblable*, dans le sens d'*identique*. Mais on peut aussi l'interpréter comme signifiant *semblable* en certains points mais non en d'autres, autrement dit *non identique*... Le sentiment se répandit bientôt parmi nombre d'évêques et de fidèles que **l'on faisait bien des histoires à propos de cette distinction** entre homoousion et homoiouision. **Ils étaient d'avis que l'on faisait plus de mal que de bien en déchirant l'unité de l'Église à propos d'une simple lettre, d'un iota** (la lettre grecque *j*). **Ils condamnaient ceux qui agissaient ainsi**, pour citer à nouveau Cozens, **comme « des rigoristes, d'une rigidité EXCESSIVE, plus soucieux de terminologie que de charité fraternelle ».**

Cependant ces derniers, et en premier lieu Athanase, d'abord diacre et disciple d'Alexandre, évêque d'Alexandrie, puis son successeur, refusèrent de **RIEN CHANGER** à leur attitude. Ils **refusèrent obstinément d'accepter une déclaration qui ne contiendrait pas l'homoousion ou d'avoir des relations avec ceux qui le rejetteraient ».**

Athanase et ceux qui le suivaient avaient raison. Cette simple petite lettre, cet jota, marquait toute la différence entre le Christianisme qui est la foi fondée et guidée par Dieu incarné, et **une** foi fondée par une créature parmi d'autres...

En 358, une formule rédigée par Basile d'Ancyre, déclarant que le Fils était **de même substance** que le Père (homo*j*ouision), fut officiellement imposée... Le Cardinal Newman cite de nombreux témoignages des Pères attestant l'abîme où se trouvait plongée l'Église de ce temps. Nous lisons dans l'appendice V de la 5^e édition de son ouvrage *Les Ariens du V^e Siècle* :

« L'an 360 de l'ère chrétienne. À propos de cette date, voici ce que dit saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* 21, 24) : “ À n'en point douter, les pasteurs se sont conduits en **insensés** ; en effet, à l'exception d'un nombre infime d'entre eux qui ont été tenus à l'écart à cause de leur insignifiance ou qui ont résisté à cause de leur vertu, et qui devaient subsister pour être la semence et la racine d'où jaillira le renouveau d'Israël sous l'influence de l'Esprit, tous ont **capitulé, la seule différence entre eux étant que certains ont succombé plus tôt et d'autres plus tard** ; que certains ont été les champions et les chefs les plus en vue de l'impiété, tandis que d'autres ont pris part au combat en seconde ligne, **après avoir succombé à la peur, à l'intérêt ou à la flatterie ou, ce qui est plus excusable, à leur propre ignorance.**”.

« Cappadoce. Pour l'année 372, saint Basile (*Ep.* 92) écrit ce qui suit :

“ Les hommes religieux gardent le silence, mais toutes langues impies vont bon train. Les choses sacrées sont profanées ; **les laïcs qui ont gardé la vraie foi ne fréquentent pas les lieux de culte qui sont autant d'écoles d'impiété**, et c'est au désert qu'ils élèvent les mains en adressant au Dieu du Ciel larmes et gémissements. ”

Quatre ans plus tard, il écrit (*Ep.* 242) :

“ Voilà où nous en sommes ! **Les gens ont abandonné leurs maisons de prière et se réunissent dans le désert** ; triste spectacle : des femmes et des enfants, des vieillards, des hommes par ailleurs infirmes, cheminent lamentablement dehors, sous la pluie battante, dans la neige, le vent et la froidure de l'hiver, et, l'été, sous un soleil torride. Ils endurent tout cela parce qu'ils veulent se soustraire à l'influence perverse de l'Arianisme. ” »

Ce qui s'est passé il y a plus de mille six cents ans se renouvelle aujourd'hui, avec cependant deux ou trois différences... Ce qui fut alors accompli au moyen de la force physique et de la cruauté, s'effectue de nos jours à un niveau différent : **l'exil est remplacé par le bannissement dans le silence de l'oubli, le meurtre l'est par l'assassinat de la réputation.**

Quelle est *l'affreuse et bornée revue sédévacantiste* qui a bien pu imprimer de telles lignes ?...

Aussi étonnant que cela puisse paraître, il s'agit de la revue *lefebvrisme Fideliter*, publiant en son n° 17 pp. 2 à 13, des extraits d'un ouvrage d'un auteur anglais : Michael Davies.

Il est clair que de nos jours, parmi ceux qui ont résisté au déferlement d'hérésies et à la nouvelle religion issues du brigandage de Vatican II, la pierre de touche de l'orthodoxie est actuellement la question dite de l'*una cum*.

Origine de la cristallisation des esprits fidèles sur la question de l'*una cum*

Il est bon de rappeler d'abord comment cette question est devenue, et devient de plus en plus, **la pierre de touche de l'orthodoxie** ; ensuite, quel est le sens exact de la formule *una cum* ; enfin, les graves implications du fait d'y mentionner Jean-Paul II.

À notre connaissance, le premier à avoir soulevé cette question a été **Mgr Mamie**, parti évêque catholique du diocèse suisse de Lausanne, Genève et Fribourg au concile Vatican II et revenu conciliaire !... Dans un communiqué du 1^{er} juillet 1976 *aux prêtres et fidèles* dudit diocèse, il écrivait :

« Chaque jour à la messe, vous dites : **en union avec le Pape Paul VI, avec notre évêque et son auxiliaire.** Cette prière n'a de sens que si elle s'incarne dans tous les actes de votre vie. C'est la grande leçon que nous donne aujourd'hui le drame d'Écône » (cf. *Documentation Catholique* août 1976 ; et notre brochure sur Mgr Lefebvre p. 57).

Puis, dans une ultime lettre à M. l'abbé D. Roch, sujet de son diocèse, il écrivait le 30 juin 1976 :

« Vous avez donc été ordonné prêtre à Écône le 29 juin, par Mgr M. Lefebvre. Ce sont là des actes graves qui blessent et qui **brisent l'unité voulue par le Seigneur. Que signifient maintenant pour vous les paroles de la messe : *una cum Papa nostro Paulo* ?** » (cf. op. cit. p. 58).

La lecture à Écône de cet argument logique va entraîner, chez ceux qui sont d'ores et déjà convaincus que Paul VI est un antipape la résolution de ne point le nommer au Canon de la Messe lorsqu'ils seront prêtres. Pour les autres, avec Mgr Lefebvre à leur tête, va mûrir lentement l'invention, puis la prédication ouverte de la théorie du devoir de **la communion dans la désobéissance** (ibid. pp. 51-56).

Dès lors, cette petite *pierre de touche*, évidemment à cause de ce qu'elle implique, va peu à peu devenir un pavé dans la mare, puis une montagne toujours grandissante.

À Écône, à cette question de *l'una cum* qui germe peu à peu, vient s'annexer celle de l'oraison chantée chaque semaine au Salut du Saint-Sacrement *Oremus pro Pontifice nostro N.* Elle ne pose point encore de problème direct à ceux qui ne sont pas chantres qui s'abstiennent d'y répondre, mais gêne certains des chantres, devant l'entonner à tour de rôle, au point qu'ils s'en ouvrent au P. Guérard qui soutient discrètement les *sédévacantistes* de l'heure.

Ce dernier invente alors sa fausse distinction entre la chimère de *pape materialiter* qui permet à ses disciples de chanter l'*Oremus* un peu modifié (cf. *Sub Tuum Præsidium* n° 5 p. 50), et celle de *non pape formaliter* qui impose le devoir de ne point nommer Jean-Paul II au Canon, une fois l'ordination reçue. Cela, dans le second trimestre de l'année 1978.

Après la *Lettre n° 16 aux amis et bienfaiteurs* (de décembre 1978–janvier 1979) dans laquelle Mgr Lefebvre implore **la coexistence pacifique des deux rites**, la crise devient aiguë au séminaire. Aussi, en février 1979, a lieu un premier renvoi d'un diacre ne chantant pas l'*Oremus* et ayant répondu à des questions précises qu'il ne pourrait pas en conscience nommer Jean-Paul II au Canon.

Avant les ordinations sacerdotales de juin 1979, on demande pour la première fois, à certains des futurs ordonnés, de prêter un serment de reconnaissance de Jean-Paul II comme pape !... Par la suite (1981), cet engagement impliquant la mention de Jean-Paul II au Canon, fera partie du dossier d'inscription dans les séminaires de la Fraternité Saint Pie X (*Sub Tuum Præsidium* n° 7 p. 42).

Le 8 novembre 1979, c'est la fameuse déclaration de Mgr Lefebvre, disant entre autres : « **la Fraternité Saint Pie X ne peut pas tolérer dans son sein des membres qui refusent de prier pour le Pape** », autrement dit, refusent de reconnaître Jean-Paul II Pape et de le nommer au Canon de la Messe, ou de chanter l'*Oremus*.

A la suite de cette déclaration publique, plusieurs prêtres *non una cum* de la dite Fraternité sont logiquement amenés à protester et demandent à être jugés s'ils se trompent. Mais ils sont impitoyablement **chassés** sans pouvoir se défendre légalement, comme le diacre renvoyé quelques mois plus tôt.

Des faits historiques, d'une telle gravité, montrent à l'évidence que, contrairement aux affirmations de nombreux *chefs de file*, **la Fraternité Saint Pie X, à la suite de Mgr Lefebvre, attache une GRANDE IMPORTANCE À LA QUESTION DE L'UNA CUM**, et à ce qui va de pair avec elle : la reconnaissance publique et solennelle de Jean-Paul II comme Pape.

De là une réaction fort logique de M. l'abbé Philippe Laguérie, *curé* de Saint-Nicolas, au sujet duquel courait le bruit que, sans le dire, il ne serait pas *una cum Jean-Paul II* : levant les bras au ciel devant un jeune homme l'ayant poliment et privément interrogé là-dessus, il répondit en substance : Mais ne savez-vous pas que je suis de la Fraternité Saint Pie X, et que dans cette Fraternité nous nommons tous Jean-Paul II au Canon !? Telle est, certes, la position publique des *lefebvristes* à ce sujet. Reste à en analyser le sens et les implications.

Sens exact de l'*una cum*

Nous venons de voir plus haut que pour Mgr Mamie cela ne posait aucun problème de traduction : *en union avec* littéralement : *un (ou une) avec*. Mais cette pierre d'achoppement, si petite soit-elle en elle-même (comme un nouveau iota), étant devenue, dans la sandale d'un grand nombre, un petit caillou qui les empêche de marcher droit et les fait claudiquer, plusieurs **fausses interprétations**, appuyées sur des **traductions inexactes**, ont été mises en avant, pour tenter de semer la confusion afin de fuir les implications les plus claires qui en découlent. Il nous faut donc en rappeler le sens exact, avant de réfuter les quelques déformations qui en sont faites.

Il importe d'abord de noter, avec Dom Guéranger dans ses *Institutions Liturgiques*, que l'Église Romaine a longtemps interdit les traductions vernaculaires des Saintes Écritures et du Missel.

Ces traductions ont été le propre d'abord des Protestants, puis des Jansénistes et des Gallicans.

Quant aux Saintes Écritures, l'Église n'a permis que des traductions munies de notes explicatives inspirées des Commentaires des Pères de l'Église, tandis que pour le Missel les ouvrages catholiques ne donnaient, soit que des textes de méditations ou de prières adaptées aux divers moments de la Messe, soit qu'une paraphrase des textes liturgiques, comme c'est le cas de Dom Guéranger dans sa célèbre *Année Liturgique* ou dans ses *Explications de la Sainte Messe*, ou bien n'indiquaient des traductions de textes liturgiques en regard du texte latin qu'au milieu d'explications développées, comme c'est le cas du R.P. Lebrun dans son *Explication des prières et des cérémonies de la Messe*.

L'usage des Missels quotidiens pour les fidèles ne commença à s'étendre qu'après la 1^{re} guerre mondiale.

Nous allons donner ici une traduction de cette première prière du Canon, uniquement pour situer le contexte de l'*una cum*, avant de montrer que, à moins d'a priori partisan et d'aveuglement volontaire, **les diverses et multiples traductions de l'*una cum* (que nous citerons) ne changent rien au problème de fond**, que nous allons remettre à son véritable niveau.

Notre traduction sera volontairement la plus littérale possible (quitte à être lourde), respectant autant que faire se peut le mot à mot et l'ordre même du texte latin que nous donnerons en regard, selon la ponctuation du *Missale Romanum* :

Te igitur, clementissime Pater, per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum, supplices rogamus, ac petimus, uti accepta habeas, et benedicas, hæc dona, hæc munera, hæc sancta sacrificia illibata, in primis quæ tibi offerimus pro Ecclesia tua sancta catholica : quam pacificare, custodire, adunare, et regere digneris et toto orbe terrarum : una cum <u>famulo tuo Papa nostro N.</u> et Antistite nostro N. (et Rege nostro) et omnibus orthodoxis, atque catholicæ, et apostolicæ fidei cultoribus.	Vous donc, très clément Père, par Jésus-Christ Votre Fils Notre Sei- gneur, nous prions en suppliant, et implorons, que Vous daigniez agréer, et bénir, ces dons, ces offrandes, ces saints sacrifices sans tache, que nous Vous offrons en premier pour Votre sainte Église Catholique : afin que Vous daigniez la pacifier, la garder, l'unir, la régir dans le monde entier : un(e) avec <u>Votre serviteur notre Pape</u> et notre Évêque N (et notre Roi N) et tous les orthodoxes et observateurs de la foi catholique et apostolique.
--	---

La traduction de *una cum* donnée par Mgr Mamie : *en union avec*, est donc celle qui correspond le mieux au contexte.

Elle s'avère équivalente à celle indiquée par les anciens Dom Lefebvre (édit. 1922, 1924, 1937, 1938, 1940) (dont les traductions sont justement réputées comme les meilleures parmi celles des Missels quotidiens des fidèles en langue française) : *en communion avec*. On retrouve cette même traduction dans une édition de Desclée 1945.

Dans une édition Desclée-Lefebvre 1882, l'on trouve cette **paraphrase**, à l'endroit de l'*una cum* : *dirigez notre Évêque qui est pour nous le lien sacré de l'unité*.

Et avant 1945, toutes les éditions, que nous avons pu consulter, sont quasi unanimes pour rendre cette idée de **communio**n, avec de petites variantes : *aussi avec* (Lebrun, XVIII^e siècle), *en union avec* (Dom Lefebvre 1951), *ensemble avec* (Dom Lefebvre 1947 ; Morin 1948), ou simplement *avec* (Besnier 1933, 1939, 1948 ; Babin, Angers, 1925).

Néanmoins, une version Dom Lefebvre 1946, traduit *una cum* par : *et avec elle* (comme un Paroissien romano-lyonnais 1902, ainsi que Dom Botte, 1955, cf. Abbé Bonnetterre, *Le mouvement liturgique* : un des auteurs du schéma de Vatican II sur la liturgie, p. 124 – auteur du nouveau rituel des ordinations, p. 128, et grand défenseur de la nouvelle liturgie, pp.143-150).

Enfin, *una cum* est traduit par : *et aussi pour* (dans les Missels Dom Lefebvre revus et corrigés par le Chanoine Osty : 1953, 1961, 1963, 1965 ; ainsi que Feder 1961, 1963 ; Paroissien Desclée 1963 ; et Morin 1963, revu, corrigé et préfacé par le très moderniste P. Bouyer, cf. Abbé Bonnetterre *op. cit.* pp. 84-93 et 149).

Il est fort instructif de se pencher sur l'avant-propos de l'édition 1963 du R.P. Morin :

« La présente édition du Missel, auquel le R.P. Morin a attaché son nom par un labeur de plus de vingt ans, a fait l'objet d'un **complet renouvellement**. Fidèle à l'esprit et au souci pastoral... elle voudrait répondre aux vœux de tous les fidèles, de plus en plus désireux de participer activement à la Liturgie de l'Église. Elle concrétise, en outre, l'esprit d'amicale collaboration qui unit les auteurs des Missels français (Biblique, Feder, Hautecombe et Morin), depuis le jour où sur l'initiative de M. le Chanoine Boulard ils ont tenu une première réunion présidée par le R.P. Roguet, représentant le Centre de Pastorale Liturgique (C.P.L.), afin d'établir une traduction commune. ».

Or on comprend plus loin, par l'imparfait employé : *le R.P. Morin était*, que ce dernier était alors décédé. Passage qui laisse entrevoir bien des choses, sur les versions d'auteurs anciens, revues et corrigées après la mort de leur auteur.

C'est en général à cette dernière traduction : *et aussi pour*, la plus moderne, que s'attachent nos adversaires dans la question de *l'una cum*.

« Bene volens »... sed male disputans

Pour finir le tour des articles tendant à brouiller la signification de la mention de Jean-Paul II au Canon, il nous faut en citer un, paru dans *Itinéraires* (n° 265, juillet-août 1982), dont l'auteur se cachait sous le pseudonyme de *Frère Benevolens* o.s.b.

Le premier argument mis en avant est une citation du commentaire du R.P. Lebrun : « Il faut prier **pour** nos pasteurs », opportunément amputée de son contexte, que nous allons citer à la suite. Ce procédé d'amputation est repris par M. l'abbé Coache (n° 80 p. 7 note 4) qui, au passage cité plus haut, ajoute celui-ci, ainsi présenté : « Il est bien juste qu'on prie pour celui qui... ».

Or voici la phrase entière du R.P. Lebrun (p. 326) :

« Il est bien juste **qu'en priant pour l'unité de l'Église** on prie pour celui qui **est le centre de la communion**, qui préside à cette Église, dit saint Irénée, **avec laquelle** il faut que tous **conviennent** » (autrement dit : *communient, soient en communion* !) D'où sa traduction de *l'una cum*, répétée en cet endroit : **avec notre Pape**.

Après cette citation tronquée du R. P. Lebrun pour appuyer sa première traduction proposée : *et aussi pour, Benevolens* tente d'appuyer sa seconde : *et avec elle*, sur la magistrale étude de Dom Botte-Mohrmann.

Nous avons déjà signalé qui était Dom Botte. Quant à l'ouvrage *Botte-Mohrmann*, voici ce qu'en écrit le moderniste P. Roguet (cf. Abbé Bonnetterre, *Mouvement liturgique*, pp. 115-117) :

« Cet ouvrage est fondamental. Ses notes et ses études sont à la base de beaucoup d'options prises par les traductions françaises du Canon » (*Pourquoi le canon de la Messe en français*, Cerf, p. 9) ; et p. 77 : « La traduction Botte-Mohrmann est à l'origine du long cheminement qui aboutit à la traduction actuelle ».

Voilà les auteurs modernistes que nos traditionalistes vont chercher pour défendre leurs traductions ! ou plutôt pour se justifier d'avoir adopté les traductions de ceux-ci.

Puis, pour rejeter l'idée de *communio* et la traduction *en union avec*, l'auteur fait référence :

1°) aux prières du Vendredi Saint ;

2°) à l'*Exsultet*.

Or ces deux références se retournent contre lui, car

1°) aux prières du Vendredi Saint, la liturgie emploie **et pro Papa nostro**, pour exprimer **et aussi pour** ! Si tel était aussi son but dans le Canon, pourquoi y aurait-il été mis : *una cum*, au lieu de *et pro* !?

2°) dans l'*Exsultet*, ou plus exactement dans la Préface qui le suit, le sens de *una cum* est exactement le même que dans le Canon. Et même, comme le contexte de communion est encore plus évident que dans le Canon, les traductions, même les plus récentes, sont unanimes à le rendre, avec de légères variantes :

– « *daignez nous diriger, nous conduire, et nous conserver par votre constante protection, nous vos serviteurs, et tout le clergé, ainsi que le peuple très fidèle, avec notre Bienheureux Pape N. et notre Évêque N.* » (Dom Lefebvre 1922 ; Desclée 1945 ; Morin 1948 ; Paroissien Desclée 1963) ;

– « **en union avec** » (Dom Lefebvre 1937, 1947 ; Morin 1963) ;

– et on a même la surprise de trouver des traductions semblables, même chez les plus mauvais traducteurs de l'*una cum* du Canon : – « **dans l'union à Notre Très Saint Père le Pape N. et à notre Évêque N.** » (Feder 1961, 1963) ;

– « **en communion avec** » (Lefebvre-Osty 1953, 1961, 1963, 1965).

Enfin, le dernier argument avancé est : si *una cum* signifiait *en union avec*, l'expression « *offerimus pro Ecclesia... una cum me indigno servo tuo* » n'aurait aucun sens (« en union avec moi-même » !). Là encore, il faut noter que notre auteur omet la suite : « *una cum me indigno servo tuo quem gregi tuo præesse voluisti* ».

Autrement dit, « *en union avec moi-même, votre indigne serviteur, que vous avez voulu placer à la tête de votre troupeau* ». Or, si l'on rapporte *una* à *Ecclesia*, le sens est très clair : « *Nous vous les offrons pour votre sainte Église catholique, daignez ... l'unifier et la gouverner : en communion avec moi...* », etc. Tandis que les traductions proposées par notre auteur sont manifestées inexactes, par ce même contexte : « *daignez... l'unifier et la gouverner : et aussi pour moi* », « *et avec elle moi* ». Ce que renforce la ponctuation, car il n'y a pas là de point-virgule, mais bel et bien deux points.

D'autre part, nous avons vu que ces divergences de traductions ne changent rien, de toute façon, au problème de fond posé par la mention impie de l'antipape Jean-Paul II à l'endroit réservé au Vicaire du Christ.

Voilà donc un *benevolens* de plus, *male disputans* (un homme voulant bien faire, argumentant de mauvaise manière).

« Cependant, si l'on entendait préférer les versions récentes, la victoire serait encore de notre côté », comme le disait saint Jean Chrysostome (*Hom. 5 in Mt.*) à propos d'un cas semblable (cf. *Consummatum est* I, p. 271).

Cela, car :

1°) Dans toutes ces traductions, et autres que l'on pourrait composer, le fait de nommer N. au Canon après les mots *famulo tuo Papa nostro*, **implique nécessairement qu'on le reconnaisse comme Pape, véritable et légitime : reconnaissance solennelle et révérence liturgique** qu'accentuent les rubriques soulignées par Dom Guéranger (*Explications de la Sainte Messe*) :

« D'abord, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre est nommé ; et, lorsqu'on prononce son nom, on fait **une inclination de la tête pour honorer Jésus-Christ dans son Vicaire. Si le Saint-Siège était vacant, cette mention serait omise.** »

Il est donc clair et évident que quiconque nomme actuellement Jean-Paul II au Canon le révère comme Pape (avec tout ce que cela implique) et déclare solennellement que le Saint-Siège n'est pas vacant.

2°) Quelles que soient les petites divergences de traductions de la fin de cette prière, toutes s'accordent pour marquer **la nomination obligatoire du Pape N. avec « tous les orthodoxes et observateurs de la foi catholique et apostolique », ou « tous ceux qui professent la foi catholique et apostolique », « font profession de la vraie foi catholique et apostolique ».**

Ce que souligne également et expose Dom Guéranger (*ibid.*) :

« La sainte Église parle ici de tous les fidèles, exprimés par ce mot *cultoribus*, c'est-à-dire tous ceux qui sont fidèles observateurs de la foi de la sainte Église, car il est nécessaire d'être dans cette foi pour être compris dans le nombre de ceux dont la sainte Église fait mention ; il faut être orthodoxe comme Elle a soin de le dire, *omnibus orthodoxis*, c'est-à-dire bien pensant et professant la foi catholique, la foi qui vient des Apôtres. La sainte Église, en appuyant sur ces mots "*omnibus orthodoxis atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus*", nous montre bien qu'Elle ne prie pas ici POUR ceux qui n'ont pas la foi, qui ne sont pas bien pensants ni orthodoxes, et qui ne tiennent pas leur foi des Apôtres. »

Cet exposé, on ne peut plus explicite, est encore renforcé par l'usage des **Diptyques** ou tablettes lues publiquement en cet endroit-là, et où il était **absolument exclu de nommer des hérétiques ou des schismatiques.**

En outre, que l'on traduise avec rectitude *en union avec*, ou très largement par *et aussi pour*, cette explication montre que cela ne change rien puisque l'Église ne prie point au Canon **pour ceux qui n'ont pas la foi.**

Et si certains, à cause de ce commentaire, sont tentés de remettre en cause l'autorité de Dom Guéranger, il leur faudra faire de même pour celles de saint Augustin et de saint Thomas :

« D'où ce que dit saint Augustin (*De Anima*, l. 1, chap. 9) : « **Pour qui offre-t-on le corps du Christ, si ce n'est pour ceux qui sont membres du Christ ?** »

C'est pourquoi « **ON NE PRIE PAS, AU CANON DE LA MESSE, POUR CEUX QUI SONT HORS DE L'ÉGLISE** » (Saint Thomas IIIa. q. 79 a. 7 ad 2).

Par conséquent, nommer l'antipape Jean-Paul II en cette première prière du Canon de la Messe, revient à manifester extérieurement et solennellement, dans l'action et au moment le plus sacrés qui soient, qu'on le tient pour **Pape, bien pensant et professant la foi catholique venant des Apôtres**. C'est le reconnaître et proclamer publiquement **Chef de l'Église Catholique, Vicaire du Christ sur terre, avec tout ce qui en découle**.

Dès lors, le proclamer hérétique public et apostat dans des sermons, des déclarations, des articles ou des tracts, serait non seulement illogique et contradictoire, mais de plus un crime public de lèse-papauté ! En outre, cela implique une **hérésie : à savoir tenir qu'un hérétique ou apostat public puisse être Pape et le demeurer**.

Manifester publiquement que l'on n'est pas en communion de pensée, de doctrine et de sacrements avec celui que l'on tient pour Pape, est une attitude schismatique publique.

Proclamer dans ses sermons ou écrits que l'on peut refuser un rite liturgique donné par le Pape à l'Église universelle, implique une doctrine hérétique soutenue par les Jansénistes à Pistoie et condamnée par Pie VI.

Dire que l'on peut être en communion avec celui que l'on ne reconnaît Pape que du bout des lèvres, tout en lui désobéissant continuellement et particulièrement dans une telle prescription pour l'Église universelle est **contraire à la Foi** ; ne pas le dire, mais agir comme tel, implique **l'anathème**, comme l'enseigne Pie IX dans l'Encyclique *Qua in Patriarchatu (Sub Tuum Præsidium* n° 8 p. 32-33, et brochure sur Mgr Lefebvre pp. 67-69).

Dire que la question de l'una cum est secondaire, alors que nous venons de voir les si graves conséquences qu'elle implique, n'est donc pas sérieusement soutenable.

Quoiqu'il en soit, du reste, des pensées lâches et coupables ou de l'ignorance du prêtre qui célèbre actuellement *una cum Joanne-Paulo II*, la nomination blasphématoire et sacrilège d'un hérétique, schismatique et apostat public au Canon (et qui plus est à l'endroit réservé au Vicaire du Christ sur la terre quand le Siège n'est pas vacant), avec la double doctrine hérétique et l'attitude schismatique qu'elle implique (on vient de le voir) chez ces prêtres traditionalistes, demeure objectivement.

Participer à une telle cérémonie de façon active, encore plus y **communier**, implique une adhésion publique (au moins au for externe) à l'attitude publiquement hérético-schismatique de ces prêtres et de leur communauté.

Ce qu'un vrai catholique ne ferait pour rien au monde ! ... dans la mesure où il en serait conscient.

D'autre part, si un tel prêtre ou de tels fidèles sont de bonne foi, il devrait être aisé de les convaincre de leur *illogisme* supposé. Il suffirait de leur citer les textes formels du Magistère, publiés par exemple dans le chapitre 4 de notre brochure sur Mgr Lefebvre.

S'ils refusent tout abord de cette question, et toute étude sérieuse à ce sujet, ils manifestent assez qu'ils ne veulent pas s'éclairer sur ce point, afin de fuir les **conséquences** que la plupart connaissent ou au moins entrevoient : celles du Chemin de la Croix !

Cet aveuglement volontaire ou « ignorance affectée, loin d'excuser le péché, le rend au contraire plus coupable ; car elle montre qu'on est tellement attaché au péché, que, pour ne pas avoir à l'éviter, l'on veut être ignorant » (Saint Thomas IIIa. q. 47 a. 5 ad 3).

Disons encore, selon une remarque semblable de Dom Guéranger dans ses *Institutions Liturgiques*, que la question de *l'una cum* est un de ces *faits* (qui ne sont) « peu graves (qu') aux yeux des **gens légers et non accoutumés à voir l'importance de la Liturgie** ».

Concluons enfin, avec Notre divin Maître :

« En vérité, Je vous le dis, avant que passent le ciel et la terre, pas un iota ou un accent de la loi ne passera, jusqu'à ce que tout soit accompli. » (Mt. v, 18).

« Le iota est la dixième lettre de l'alphabet grec, et la plus petite de toutes. Car, comme le dit saint Augustin (*De serm. Domini* 1, 15), elle est composée d'un seul trait. L'accent est une marque distinctive de la lettre, comme une virgule à son sommet...

Selon saint Jérôme, le iota signifie les points de la loi qui semblent les moins importants...

Selon saint Raban Maur, l'accent signifie la plus petite partie d'un précepte. » (Saint Thomas in Mt. v, 18)

« Le Seigneur montre, à partir de la forme de cette lettre, que même les points qui paraissent les plus petits dans la loi, sont remplis de significations spirituelles cachées. » (Saint Jérôme in Mt. v, 18)

Il convenait donc tout à fait, dans cette affaire *secondaire* de *l'una cum* dont on parle tant pourtant, de mettre les points sur les **ī**.

*SUB TUUM PRÆSIDIUM*¹, N° 11, AVRIL 1988

¹ Abbé V.M. Zins, Notre-Dame de l'Épine, 53480 Saint Léger en Charnie.

CORRESPONDANCE FSSPX-R.P. VINSON

Schwandegg
Fraternité Sacerdotale Saint
Pie X

Père Vinson, École saint Joseph
38470 - Serre Nerpol, France

Menzingen, le 6 janvier 1998

Cher Père Vinson,

Nous sommes fatigués de vos "*Simplees Lettres*" qui rabâchent toujours le même sédévacantisme, *ad nauseam*.

Le sédévacantisme n'est ni la vérité, ni la charité, ni l'apostolat.

Ce n'est pas la vérité, car cela s'oppose à la visibilité de l'Église. Une Église invisible n'est pas l'Église fondée par Notre Seigneur Jésus Christ. Une Église sans Pape n'est pas l'Église fondée par Notre Seigneur Jésus Christ. Notre Seigneur n'a pas garanti à saint Pierre de ne jamais le renier, ni de ne jamais "goûter les choses des hommes plus que les choses de Dieu" (Marc VIII, 33), ni de ne jamais "marcher d'une manière non conforme à la vérité de l'Évangile" (Gal. 1, 14). Par contre, Il a promis que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre l'Église telle qu'Il l'a instituée sur Pierre !

Avoir un mauvais Pape est une chose possible, ne pas avoir de Pape pendant des dizaines d'années n'est pas possible. S'il on a un mauvais Pape, on doit se garder de l'obéissance "indiscreète" qui est peccamineuse, selon saint Thomas. Ce n'est pas opposé à la Tradition que d'exercer la vertu de Foi et de n'obéir que dans la lumière de la Foi (par opposition à l'obéissance aveugle que certains veulent nous faire croire qu'elle est une vertu).

Avoir un mauvais Pape est une chose, s'arroger le droit de le juger et d'affirmer qu'il est hérétique formel, etc. en est une toute autre, et est. opposée au principe constant : "*prima sedes a nemine iudicatur*". Encore si c'était un conseil de Cardinaux qui portait un tel jugement, mais qu'un simple prêtre ou qu'un simple fidèle s'arroge le droit de faire des jugements d'une telle ampleur dépasse l'imagination. Il est bien certain que le Bon Dieu ne nous demandera pas au Jugement Dernier si nous avons jugé le Pape correctement ; Il nous demandera plutôt si nous avons pratiqué les vertus, et particulièrement la vertu d'humilité qui nous garde à notre place.

Le sédévacantisme est contre la Charité. En effet, refuser la communion avec le Pape, non pas dans ses opinions personnelles, mais en tant que chef visible de l'Église et donc centre de l'unité de l'Église, c'est l'essence même du péché de schisme. Le sédévacantisme est donc intrinsèquement schismatique. Et de fait, les sédévacantistes se coupent de tous ceux qu'ils appellent "una cum" : ils se coupent non seulement des modernistes, mais encore des prêtres traditionnels. L'ensemble des sedevacantismes ressem-

ble étrangement à la multiplicité des sectes protestantes, où, après avoir rejeté l'Église Romaine, chacun est son propre pape, n'obéissant qu'à lui-même. Or se couper de l'Église, c'est un péché contre la Charité.

Enfin le sédévacantisme est anti-apostolique. Car sous prétexte de ne pas "habituer les fidèles à désobéir", en fait, à qui leur apprenez vous à obéir ? A personne ! En fait, selon l'enseignement de saint Thomas d'Aquin, constamment suivi par la Sainte Église, la vertu d'obéissance est une vertu morale qui tient donc le juste milieu entre un défaut et un excès. C'est la même vraie vertu d'obéissance qui évite et le défaut, la désobéissance, et l'excès, à savoir la servilité, qui obéit aveuglement aux ordres illégitimes. Et c'est à la vertu de prudence, éclairée par la Foi, qu'il appartient de faire le discernement. Il est certainement utile pour beaucoup de s'en remettre au jugement prudentiel de personnes plus aptes que soi-même, d'où l'utilité d'avoir de bons chefs. (Un grand merci à Dieu pour nous avoir donné Mgr Lefebvre, qui était éminent particulièrement dans la vertu de prudence, et pour continuer de nous donner de bons chefs dans la Fraternité Saint Pie X). Mais dans les cas où le Bon Dieu nous éprouve en nous envoyant de mauvais chefs, nous ne sommes que plus tenus de pratiquer les vertus avec plus d'attention, plus de prudence, le tout à la lumière de la Foi. Rejeter le chef, sous prétexte qu'il n'est pas bon, n'a jamais été l'attitude vertueuse enseignée par la Sainte Église. Ce n'est pas là apprendre la vraie obéissance aux âmes. C'est anti-apostolique.

En priant pour que le Bon Dieu vous donne la grâce de vous corriger pendant cette nouvelle année 1998, veuillez croire, cher Père, à l'assurance de mes prières, cordialement vôtre, en Jésus et Marie,

Abbé François Laisney

Note rapide concernant la lettre du 6 janvier 1998 adressée de Menzingen au Père Vinson.

1° Cette lettre est importante. Il n'est pas pensable qu'elle ait été envoyée sans l'accord de Mgr Fellay.

2° Elle nous rajeunit de vingt-cinq ans. Ce sont les mêmes arguments (ou presque) que les conciliaires utilisaient pour attaquer les *lefebvristes* : vérité, charité, apostolat, union, obéissance, prudence... Inutile de s'y attarder, les anciens comprendront.

3° Elle est très violente. Il serait étonnant qu'on ait utilisé des termes aussi agressifs contre les *Fraternité Saint-Pierre* ou les *Dom Gérard*.

4° Elle est insolente. Surtout envers un prêtre comme le Père Vinson. Le *nous sommes fatigués* ne manque pas de sel. Le *vous corriger* est scandaleux. Le *ad nauseam* donne la nausée. Tout ce qui est excessif est insignifiant.

5° Elle a dû être écrite hâtivement. Une erreur comme "S'il on a", faute que ne ferait pas un élève du secondaire, est significative.

6° Plus grave et étonnant : à tous les fidèles de la Fraternité on enseigne que *Una Cum* veut dire *prier pour*, et ici on n'a pas peur d'en donner le vrai sens. L'auteur explique bien qu'il s'agit de "la communion avec le Pape, chef visible de l'église et donc centre de l'unité de l'église". On ne peut mieux dire. Quelle nouveauté ! Le *Sel de la Terre* va devoir corriger sa copie. Nous attendons la correction.

7° Elle est scandaleuse. Les "sédévacantistes se coupent des modernistes". C'est vrai, et c'est la grande raison du *non Una Cum*. Dieu en soit loué ! Mais Menzinger le regrette. L'auteur a bien compris qu'être *Una Cum J-P II*, c'est être *Una Cum* avec les modernistes, avec les charismatiques et avec les pires hérétiques de Vatican II, qui plus est. Il n'a pas compris qu'être *Una Cum* avec les modernistes était une apostasie.

Pour lui, un seul scandale : être en communion avec les *non Una Cum*. Pour lui, c'est même le camp qu'il faut attaquer et détruire.

8° Elle est hérétique. "Avoir un mauvais Pape, est une chose possible". Tout d'abord le terme mauvais pape est faux. Mgr Lefebvre parlait d'antéchrist et dans son livre sur les *Dubia* il parle quatre fois d'hérésie, confirmant que pour lui, comme il le dit ailleurs, JP II est hérétique. Avoir un pape hérétique est impossible.

9° Ne pas avoir de Pape pendant des dizaines d'années est un argument faux. Sous Dioclétien, le Siège a été vacant du 24-10-304 au 19-5-308, soit plus de trois ans et demi. De même, entre Clément IV mort le 29-11-1268 et Grégoire X élu le 1-11-1271, le siège a été vacant presque trois ans. Plus de douze fois, la vacance a duré d'un à deux ans. Quelle différence entre trois ou vingt ans ?

On comprend bien le message de La Salette : l'Église sera éclipsée.

10° La visibilité de l'Église. Voir dernier article.

11° Les références scripturaires ne s'appliquent pas (l'une est même fautive) à ce qui veut être démontré. C'est une honte.

Voici la traduction de Marc, VIII, 33, paraphrasée par le père de Carrières :

« Mais Jésus se retournant, et regardant ses disciples, afin de les rendre attentifs à la correction qu'il allait faire à leur chef, reprit durement Pierre, et lui dit : Retirez-vous de moi, Satan ; car vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour celle des hommes, puisque vous préférez la conservation d'une vie mortelle à l'accomplissement de la volonté de Dieu. »

Ce reproche s'adresse à Pierre *avant* sa conversion. Il ne peut s'adresser au Pierre converti et à ses successeurs.

Pour Gal. I, 14, il s'agit de l'histoire de saint Paul, avant sa conversion. Voici la paraphrase du Père de Carrières :

« Me signalant dans le judaïsme au-dessus de plusieurs de ma nation et de mon âge, et ayant un zèle démesuré pour les traditions de mes pères, ce qui montre assez que j'étais alors bien éloigné de me faire instruire d'une religion dont je m'étais déclaré l'ennemi et le persécuteur. Ce n'a pas été non plus depuis ma conversion que je m'en suis fait instruire. »

13° Qui forme à la désobéissance ? Ne serait-ce pas plutôt ceux qui enseignent que l'on peut s'opposer au Pape ? Hérésie. « Nous définissons qu'il est nécessaire au salut d'être soumis au Pape » (Boniface VIII, *Unam Sanctam*, Denz. 875).

14° Cette lettre est une déclaration de guerre. « Le sédévacantisme est donc intrinsèquement schismatique ». N'ont-ils pas vu que l'église conciliaire est intrinsèquement

hérétique ? Mgr Lefebvre l'avait vu et dit. Comment peut-on être schismatique d'une église hérétique ?

Humainement, on devrait laisser les quelques rares sédévacantistes à leurs élucubrations. Et pourtant on se fait un devoir d'attaquer violemment cette petite troupe. Dans le passé, nous avons remarqué avec quelle fureur l'abbé Aulagnier avait renvoyé les abbés Guépin et Belmont, tout en disant partout que le sédévacantisme était un faux problème. Or un faux problème se résout par un article. Si l'on a utilisé la violence, refusant d'en discuter, c'est qu'il s'agissait d'un vrai problème. Rien n'a changé depuis.

L'explication de ce comportement n'est-elle pas que pour avoir le droit de partager avec les conciliaires une petite chapelle dans l'église œcuménique, c'est-à-dire en définitive dans le temple maçonnique élevé sur les ruines de l'Église Catholique (pour reprendre le sous-titre de *La Conjuration antichrétienne* de Mgr Delassus), il leur faut, comme dans tout rituel maçonnique, attaquer la vérité. ODERIS QUEM LŒSERIS.

Conclusion. Nous arrivons à l'heure de vérité. Cette lettre est irréfléchie, et surtout hâtive. Mgr Fellay, partant à Rome le surlendemain pour rencontrer le nouveau Préfet de la Liturgie, a pu l'emporter. Il est pensable que ce nouveau préfet le recevait non pas de sa propre initiative, mais avec l'accord de ses supérieurs. Il est même possible que ces derniers aient été présents à l'entretien. Quand on relit cette lettre avec l'idée qu'elle était plus destinée à Rome qu'au Père Vinson, on comprend beaucoup mieux le 6° et 7°. Est-ce pour cela que Mgr Fellay a caché et son voyage et surtout sa grave maladie ? Comment expliquer que l'on n'ait pas demandé à tous les fidèles de prier pour la santé de Mgr Fellay ?

Si nos soupçons sont fondés, une telle lettre incite à reposer de nombreuses et graves questions. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle est importante et nous laisse très dubitatifs. L'avenir nous en apprendra sans doute plus.

LOUIS-HUBERT REMY, juin 1998

Deux ans après l'envoi de cette lettre, le comportement de la Fraternité ne laisse plus de doute. L'avenir s'annonce sombre.

LE SÉDEVACANTISME

On en parle beaucoup, on en parle surtout en mal, en en faisant une présentation plus proche du diabolique que de la vérité. Il devient le seul et le plus dangereux ennemi. Et pourtant le nombre des sédevacantistes ne fait qu'augmenter. Il y a au monde plus de prêtres sédevacantistes que de membres de la Fraternité Saint-Pie X. Il y en a même dans la Fraternité. Alors ?

Voici tout d'abord ce qu'en dit à ce sujet, une revue que l'on croyait sérieuse, Le Sel de la terre, n° 38, mars 2001.

Petit catéchisme sur le sédevacantisme par *Dominicus*

1. – Qu'est-ce que le sédevacantisme ?

Le sédevacantisme est l'opinion de ceux qui pensent que les derniers papes, depuis le Concile, ne sont pas de vrais papes. En conséquence le siège de Pierre n'est pas occupé, ce qui s'exprime en latin par la formule *Sede vacante*.

2. – D'où vient cette opinion ?

Cette opinion est occasionnée par la très grave crise qui se déroule dans l'Église depuis le dernier Concile, crise que Mgr Lefebvre appelait justement la troisième guerre mondiale. Cette crise a pour cause principale la défaillance des Pontifes romains qui enseignent ou laissent se propager les erreurs les plus graves sur les questions de l'œcuménisme, de la liberté religieuse, de la collégialité, etc. Les sédevacantistes pensent que de vrais papes ne pourraient être responsables d'une telle crise, et par conséquent considèrent qu'ils ne sont pas de vrais papes.

3. – Tous les sédevacantistes sont-ils d'accord entre eux ?

Non, loin de là. Il y a un très grand nombre de positions différentes. Certains pensent que, puisque le siège de Pierre est vacant, il convient de l'occuper, et ils ont élu un pape. C'est le cas, par exemple, de la secte de Palmar en Espagne.

Parmi ceux qui ne vont pas jusqu'à de tels excès, il y a encore différentes écoles. Certains pensent que le pape actuel est un antipape, d'autres qu'il est pape à moitié, pape materialiter, mais non pas formaliter.

Certains sédevacantistes considèrent leur position comme une opinion probable, et acceptent de recevoir les sacrements de prêtres non sédevacantistes, mais d'autres, appelés ultra par l'abbé Coache, en font une question de foi et refusent d'assister à une messe où l'on prie pour le pape. Mais ce qui est commun à tous les sédevacantistes, c'est qu'ils pensent qu'on ne doit pas prier publiquement pour le pape.

4. – Pouvez-vous expliquer ce que signifie être pape materialiter ?

La principale difficulté du sédevacantisme, c'est d'expliquer comment l'Église peut continuer d'exister de façon visible (car elle a reçu de Notre-Seigneur la promesse de durer jusqu'à la fin du monde), tout en étant privée de chef. Les partisans de la thèse dite de Cassiciacum ont inventé une solution très subtile : le pape actuel a été désigné valablement pour être pape, mais il ne peut recevoir l'autorité papale, car il y a en lui un obstacle (son hérésie).

Il serait alors capable de faire certains actes pour le bien de l'Église, comme de nommer les cardinaux (qui sont cardinaux materialiter), mais il ne serait pas vraiment pape.

5. – Que pensez-vous de cette solution ?

Elle n'est pas fondée dans la Tradition. Les théologiens (Cajetan, saint Robert Bellarmin, Jean de Saint Thomas, etc.) ont examiné la possibilité d'un pape hérétique, mais aucun, avant le Concile, n'avait imaginé une telle théorie. Elle ne résout pas la difficulté principale du sédévacantisme : comment l'Église peut-elle continuer à être visible ?

En effet, si le pape, les cardinaux, les évêques, etc. sont privés de leur forme, il n'y a plus de hiérarchie visible de l'Église. En plus cette théorie pose de sérieux problèmes philosophiques, car elle suppose qu'un chef puisse être chef materialiter, sans avoir l'autorité.

6. – Sur quels arguments les sédévacantistes fondent-ils leurs théories ?

Sur un argument théologique et sur un argument juridique.

L'argument théologique consiste à dire qu'un hérétique ne peut être chef de l'Église, or Jean-Paul II est hérétique, donc...

L'argument juridique consiste à dire que les lois de l'Église invalident l'élection d'un hérétique, or le cardinal Wojtyla était hérétique au moment de l'élection, donc...

7. – Mais n'est-il pas vrai qu'un pape qui devient hérétique perd le pontificat ?

Saint Robert Bellarmin dit qu'un pape qui deviendrait hérétique de façon formelle et manifeste perdrait le pontificat. Pour que cela s'applique à Jean-Paul II, il faudrait qu'il soit hérétique formel, c'est-à-dire refusant consciemment le magistère de l'Église ; et encore que cette hérésie formelle soit manifeste aux yeux de tous.

Mais si Jean-Paul II dit assez souvent des affirmations hérétiques ou qui conduisent à l'hérésie, il n'est pas facile de montrer qu'il a conscience de rejeter un dogme de l'Église. Et tant que l'on n'en a pas une preuve certaine, il est plus prudent de s'abstenir de juger. C'était la manière d'agir de Mgr Lefebvre.

8. – Un catholique qui serait convaincu que Jean-Paul II est hérétique de façon formelle et manifeste doit donc en conclure qu'il n'est plus pape ?

Non, car selon l'opinion commune (Suarez), voire plus commune (Billuart), les théologiens pensent que même un pape hérétique peut continuer à exercer la papauté. Il faudrait, pour qu'il perde sa juridiction, une déclaration des évêques catholiques (seuls juges de la foi, en dehors du pape, de par la volonté divine) constatant l'hérésie du pape¹. Selon l'opinion plus commune, le Christ, par une providence particulière, pour le bien commun et la tranquillité de l'Église, continue de donner juridiction à un pontife même manifestement hérétique, jusqu'à ce qu'il soit déclaré hérétique manifeste par l'Église (BILLUART, *De Fide*, diss. V, a. III, § 3, obj. 2). Or, dans une matière aussi grave, il n'est pas prudent d'aller contre l'opinion commune.

9. – Mais comment un hérétique, qui n'est plus membre de l'Église, peut-il en être son chef ou sa tête ?

Le Père Garrigou-Lagrange, s'appuyant sur Billuart, explique dans son traité *De Verbo Incarnato* (p. 232) qu'un pape hérétique, tout en n'étant pas membre de l'Église, peut continuer à en être la tête. En effet, ce qui est impossible dans le cas d'une tête physique est possible (tout en étant anormal) pour une tête morale secondaire. La raison en est que tandis qu'une tête physique

¹ Le livre d'Arnaldo Xavier da Silveira, *La Nouvelle Messe de Paul VI : Qu'en penser ?* (Chiré, 1975), souvent considéré comme la référence sur la question du pape hérétique, présente imparfaitement, à notre avis, l'opinion de ces théologiens (Savonarole, Cajetan, Cano, les Carmes de Salamanque, Jean de Saint Thomas, Suarez, Billuart, Journet, etc.). Journet dit que les analyses de Cajetan et Jean de St Thomas sur ce point sont plus pénétrantes que celles de saint Robert Bellarmin. La question serait à reprendre intégralement.

ne peut exercer d'influence sur les membres sans recevoir l'influx vital de l'âme, une tête morale, comme l'est le pontife (romain), peut exercer une juridiction sur l'Église même s'il ne reçoit de l'âme de l'Église aucune influence de foi interne et de charité. En bref, le pape est constitué membre de l'Église par sa foi personnelle qu'il peut perdre, mais il est tête de l'Église visible par la juridiction et le pouvoir qui peuvent demeurer en même temps qu'une hérésie.

10. – Et que penser de leur argument canonique ?

Les sédévacantistes s'appuient sur la constitution apostolique *Cum ex apostolatus* du pape Paul IV (1555-1559). Mais de bonnes études ont montré que cette constitution avait perdu sa force juridique depuis la publication du code de Droit canon de 1917. Voyez par exemple l'article du père Albert o.p. dans *Le Sel de la terre* 33 (été 2000).

Ce qui reste valide dans cette constitution est son aspect dogmatique. Et, par conséquent, on ne peut lui faire dire rien de plus que ce que dit l'argument théologique examiné précédemment.

11. – Les sédévacantistes ne pensent-ils pas trouver une confirmation de leur opinion dans les erreurs du Concile et la nocivité des lois liturgiques et canoniques de l'Église conciliaire ?

En effet, les sédévacantistes pensent généralement que l'enseignement du Concile aurait dû être couvert par l'infailibilité du magistère ordinaire universel, et par conséquent ne devrait pas contenir d'erreur. Mais comme il y a des erreurs, par exemple sur la question de la liberté religieuse, ils en concluent que Paul VI avait cessé d'être pape à ce moment.

En réalité, si l'on acceptait ce raisonnement, il faudrait dire que toute l'Église catholique a disparu à ce moment, et que les portes de l'enfer ont prévalu contre elle. Car l'enseignement du magistère ordinaire universel est celui de tous les évêques, de toute l'Église enseignante. Il est plus simple de penser que l'enseignement du Concile et de l'Église conciliaire n'est pas couvert par l'infailibilité du magistère ordinaire universel pour les raisons expliquées dans l'article sur l'autorité du Concile paru dans *Le Sel de la terre* n° 35 (hiver 2000-2001). Un des arguments de cet article consiste à remarquer que l'enseignement conciliaire ne se présente plus comme nécessaire au salut (c'est logique, puisque ceux qui le professent pensent qu'on peut se sauver même sans la foi catholique). N'étant pas imposé avec autorité, cet enseignement n'est pas couvert par l'infailibilité. On peut dire la même chose des lois liturgiques (la nouvelle messe...) et canoniques (le nouveau Droit canon...) posées par les derniers papes : elles ne sont pas couvertes par l'infailibilité, alors que normalement elles auraient dû l'être.

12. – Les sédévacantistes n'ont-ils pas raison de refuser de nommer le nom du pape à la messe pour manifester qu'ils ne sont pas en communion avec (una cum) un hérétique (au moins matériel) et ses hérésies ?

L'expression una cum dans le canon de la messe ne signifie pas qu'on se dise en communion avec la personne du pape et ses idées erronées, mais qu'on veut prier pour l'Église et pour le pape.

Pour s'en assurer, outre les études savantes produites sur le sujet, il suffit de lire la rubrique du missel pour le cas où un évêque célèbre la messe. En effet, dans ce cas l'évêque doit prier pour l'Église « *una cum me indigno famulo tuo* » ce qui ne veut pas dire qu'il prie en union avec moi-même, votre indigne serviteur (ce qui n'a pas de sens), mais qu'il prie et pour moi-même, votre indigne serviteur.

13. – Mais saint Thomas d'Aquin ne dit-il pas que dans le canon on ne doit pas prier pour les hérétiques ?

Saint Thomas d'Aquin n'interdit pas de prier pour les hérétiques, mais constate simplement que, dans les prières du canon de la messe, on prie pour ceux dont le Seigneur connaît la foi et a éprouvé l'attachement (*quorum tibi fides cognita est et nota devotio*) (III q. 79, a. 7, ad 2). En

effet, dit-il, pour que ce sacrifice obtienne son effet (*effectum habet*), il faut que ceux pour qui l'on prie soient unis à la passion du Christ par la foi et la charité. Mais il n'interdit pas pour autant de prier pour une personne non catholique. Cette prière n'aura pas la même efficacité que celle pour un catholique, et n'est pas prévue dans le canon. Tout ce qu'on peut tirer de cette affirmation de saint Thomas d'Aquin, c'est que si le pape est hérétique (ce qui reste à prouver), la prière pour lui n'a pas l'effet prévu, *non habet effectum*.

14. – En conclusion, que faut-il penser du sédévacantisme ?

C'est une position qui n'est pas prouvée au niveau spéculatif, et c'est une imprudence de la tenir au niveau pratique (imprudence qui peut avoir des conséquences très graves). C'est pourquoi Mgr Lefebvre ne s'est jamais engagé dans cette voie, et il a même interdit aux prêtres de sa Fraternité de professer le sédévacantisme. Nous devons faire confiance à sa prudence et à son sens théologique. Le père Muñoz fait remarquer qu'on ne trouve aucun saint, dans l'histoire de l'Église, qui ait été sédévacantiste, même si plusieurs ont résisté ouvertement et fortement devant les erreurs des papes. Faisons comme eux !

Nos commentaires :

I° : Dès leur n° 1, nous sommes obligés de nuancer leur définition. Quand ils disent le siège de Pierre n'est pas occupé, ce n'est pas ce que disent les sédévacantistes. **Le siège est occupé, très occupé.** Certes par un **usurpateur** (usurper : s'emparer, s'approprier sans droit), mais il est malheureux d'utiliser ce terme de sédévacantisme. Je ne sais pas qui a imposé ce terme affreux, mais il vient plus de l'ennemi que de nous. Lire l'article : *Nous ne sommes pas sédévacantistes*. Nous sommes catholiques, et puisque nous voulons mourir dans la foi catholique, nous refusons tout ce qui n'est pas intégralement catholique, donc nous refusons **TOUTE** la secte conciliaire, dont sa hiérarchie, dont ses papes, mais pas uniquement eux. Nous rejetons sa foi (œcuménique et charismatique), ses sacrements¹, ses catéchismes hérétiques, ses doctrines, ses amitiés, sa discipline, tout.

II° : La réponse à la seconde question est correcte.

III° : De même pour la 3°. Mais pas du tout comme c'est analysé.

a) Les sédévacantistes sont unis sur l'essentiel, divisés sur des détails.

Oui les sédévacantistes diffèrent sur quelques points. Mais surtout ils sont **tous d'accord pour refuser la foi conciliaire, pour dire qu'elle n'est pas catholique.** Ils sont d'accords pour vivre suivant la vie catholique de toujours, ce qui est l'essentiel. Leurs références sont le concile de Trente et Vatican I.

Ils ont tous un **grand courage** pour étudier, beaucoup étudier pour prendre une telle décision si aventureuse pour le pain quotidien, pour prier, beaucoup prier pour faire ce choix si controversé, puis vivre dans la solitude, dans la pauvreté, dans la moquerie, dans les railleries, mais aussi dans l'abandon, la constance, la confiance et l'amour de Dieu.

Ils ont tous en commun d'être attentifs à la volonté de Dieu, de n'être attentifs qu'à la volonté de Dieu, se moquant du qu'en dira-t-on. C'est l'essentiel.

¹ Invalides. Pourquoi changer tous les rites des sacrements ? Quelle est l'intention de ceux qui ont créé ces rites ? Évidemment différente de l'intention de l'Église catholique de toujours. Les anciens rites sont sûrement valides. Pourquoi les interdire ? On n'a pas simplement voulu les remplacer, on a profité du remplacement pour les interdire et persécuter ceux qui les utilisent pour rester catholiques. Tout est de plus en plus clair : la secte conciliaire est la pire ennemie de l'Église catholique.

Il est exact qu'ils sont divisés. Cette division est très secondaire. Hommes de caractère, de fermeté, ils se heurtent entre eux. Tout cela est dû au manque d'une autorité. Mais qui pourrait être cette autorité ? Seul un vrai Pape et donc une Église en ordre peut ramener l'union. Chaque fois que l'un d'entre eux veut s'imposer comme autorité, cela déraile toujours, car dans une telle crise qui peut tout voir, comprendre, résoudre ? Chacun ayant telle ou telle limite est répréhensible et donc critiqué, d'où les divisions. Les plus sages savent que *le berger ayant été frappé, les brebis du troupeau sont dispersées* (Mat. xxvi, 31). Ils attendent qu'Il ressuscite, comme le dit le v. 32 qui suit, nous précédant en Galilée.

Cette division secondaire est utile, indispensable. On a remarqué que toute union est vite investie par des moins fermes et même par des ennemis. Il est bien plus prudent d'être dispersés.

Il est exact que les opinions divergent. Mais divergent **sur des détails**, parfois importants, soit au sujet de l'explication de la crise, soit sur les solutions de la crise. Nous avons déjà dit que **sur l'essentiel : LA FOI CONCILIAIRE N'EST PAS CATHOLIQUE, ils sont tous d'accord.**

Il en est de même à chaque grande crise. C'est par saint Paul que l'on peut comprendre : I Cor. xi, 19 : *Parce qu'il faut qu'il y ait même des hérésies, afin qu'on découvre par là ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée.*

Une hérésie est un châtiment. Un châtiment mérité. L'hérésie conciliaire est un châtiment et un châtiment mérité. Les chrétiens, les pasteurs étaient devenus tièdes en tout. Tant que l'on ne voudra pas se convertir, Dieu nous abandonnera et ne nous sortira pas de la crise. Se convertir, c'est aimer Dieu par-dessus tout et, *si quelqu'un M'aime, il garde Mes commandements* (Jean XIV, 15 et 23), c'est Lui obéir en tout.

Une hérésie dure tant qu'un petit nombre ne se purifie pas¹. Aujourd'hui nous savons que **doit succéder à cette apostasie le règne du Sacré-Cœur.** Pour un règne qui sera le plus grandiose de l'histoire, le Sacré-Cœur veut être entouré **de vrais chrétiens.** La crise durera le temps nécessaire à leur conversion. Si nous voulons voir le triomphe du Sacré-Cœur, convertissons-nous, et pas à moitié, nous souvenant de Sa parole : **Je vomirai les tièdes.**

b) Leurs ennemis paraissent unis mais sont vraiment divisés.

Les donneurs de leçons devraient se regarder avec attention dans leur miroir. Ils y découvriraient leur manque de courage, leur pusillanimité, leurs lâchetés, leur médiocrité, leur foi vacillante, toujours en train de composer. C'est cela qui les empêche d'avoir le courage de vraiment résister. C'est leur peu de caractère qui les unit.

Ils devraient craindre leur **libéralisme.** Tout ceux qui sont tombés ont composé avec l'erreur. Ce sont des libéraux. Le libéralisme est le plus grave danger². Le combat de la messe ne suffit pas. Le combat de la Foi est bien plus considérable. Une seule erreur contre la Foi et nous perdons la Foi, cette Foi qui seule peut nous procurer la vie éternelle.

¹ Relire l'indispensable cahier de l'abbé Augustin Lémann, *Le dénouement de la persécution* (1886).

² Être *non una cum*, être appelé sedevacantiste est un des aspects du combat contre l'erreur. Si c'est une garantie nécessaire, ce n'est pas une garantie suffisante. Nos milieux sont gangrenés de multiples autres erreurs, certaines aussi graves (comme le magnétisme, le pendule, vraiment sataniques, voir notre dossier sur ce sujet). Les nombreux chrétiens (clercs et laïcs) blêmes, BLM, (bourgeois, libéraux, mondains) sont bien plus dangereux pour notre foi que nos ennemis. Ils sont de ces tièdes que Dieu vomit. Être vomi de Dieu !!!

Mgr Lefebvre est le fondateur de trois œuvres : la Fraternité Saint-Pie X, la Fraternité Saint-Pierre, et en grande partie la mouvance sédévacantiste. Les prêtres les plus marquants de ces trois œuvres ont été ordonnés par lui, sans compter les prêtres devenus conciliaires et ceux qui malheureusement ont défroqué. Il est responsable de cet éclatement, sa pensée ayant évolué entre les positions défendues par les trois, d'où trois sortes de disciples. Ceux qui aujourd'hui se disent ses seuls successeurs sont bien en peine lorsqu'on ressort certains discours ou propos privés.

Tout cela prouve que **la crise est terrible et la solution difficile**. Tous pensent au départ faire la volonté de Dieu, mais au fur et à mesure que la crise dure et que les études sont connues, certaines positions sont de l'apostasie pure. **Aller contre la Vérité connue, surtout pour des clercs, est un péché irrémédiable contre le Saint-Esprit.**

Le combat de Mgr Lefebvre n'ayant pas été complet, c'était à ses successeurs d'en assurer la continuité. Malheureusement, tièdes et pusillanimes, ils apostasient ou apostasieront pour la plupart dans un arrangement avec la secte conciliaire. Ils reprochent aux sédévacantistes de ne pas être unis, ils paraissent unis, ils ne le sont pas. L'avenir le prouvera. Ils ont appliqué le juste milieu à la vérité alors que le juste milieu s'applique à la vertu.

Quant à l'élection de *papes*, il est exact que plusieurs fois il y a eu élections de *papes*. On en compte plus d'une vingtaine. Disons le haut et clair : nous sommes absolument contre toutes ces comédies. Nous sommes déjà très, très réservés contre tous les sacres. Il faut savoir qu'il y a au monde 1 500 plus ou moins faux évêques. C'est tragique.

Dans une crise aussi grave, il est difficile de ne pas perdre la tête. Toute initiative privée en dehors de la défense de la Foi est hasardeuse. Nous pensons que la solution prophétisée par les vénérables Élisabeth Canori Mora et Anna-Maria Taïgi, nous annonçant que saint Pierre et saint Paul devront rétablir la Papauté, est la plus sûre. Certains clercs ne croient pas aux prophéties privées. Nous préférons l'avis du cardinal Pie qui y croyait (voir notre cahier sur Holzhauser).

IV° : Nous avons déjà répondu à ce problème de la visibilité de l'Église, problème grave et dont nous avons montré combien l'analyse et l'enseignement de la Fraternité était incohérents et non catholiques. Ce n'est pas le plus grave comme on voudrait nous le faire croire. Le plus grave problème est : la secte conciliaire a-t-elle la foi catholique, est-elle l'Église catholique ? Jamais nos théologiens n'abordent ces deux questions. Leur silence est un aveu qui les condamne.

Surtout qu'il y a une réponse cohérente donnée par quelqu'un qui n'est pas n'importe quel théologien et qui devrait nous amener à beaucoup de prudence et d'humilité. La Très-Sainte Vierge Marie, puisqu'il s'agit d'elle, a tout dit, tout expliqué, en trois mots : **L'Église EST éclipsee**. Lire [notre brochure](#) sur la question.

Disciple du vénéré Mgr Guérard nous avons partagé sa position materialiter/formaliter, position qui nous paraissait la meilleure à l'époque. Mais nous témoignons que, lui ayant posé la question : quelle est la valeur des actes d'un pape materialiter ?, il nous avait répondu : nulle, d'où nous avons conclu, avec lui, que sa thèse s'éteignait dans le temps.

Depuis nous savons (étude de Myra Davidoglou) que si materialiter et formaliter sont distincts, ils ne peuvent pas être séparés. Ce serait comme une voiture sans moteur. Cela ne sert à rien.

Comme au temps de l'arianisme et de toute hérésie, il faut un certain temps pour arriver à cerner définitivement l'erreur. Tant que le mot consubstantiel n'a pas été opposé à Arius, tous ses opposants savaient qu'il y avait erreur, sans pouvoir l'étouffer. Dieu le permet pour nous purifier par la patience et la prière. Doit-on condamner ceux qui n'avaient pas encore découvert la réponse par le mot consubstantiel ? Soyons plus humbles et laissons le Dieu très bon juger ces vaillants défenseurs, même s'ils n'ont pas tout vu.

Ceux qui défendent **maintenant** cette thèse ne peuvent plus être pris au sérieux. **La secte conciliaire ne peut pas être, même matériellement, l'Église catholique.** On a d'ailleurs remarqué que ceux qui la prônent encore, n'attaquent jamais les nouveaux sacrements de l'Ordre et des sacres. Ils ne remettent pas en question cette hiérarchie destructrice de l'Église. On est obligé, les années passant, de se poser quelques graves questions sur ces gens. Où veulent-ils nous mener ? Ne vont-ils pas jusqu'à ridiculiser La Salette pour défendre leur thèse ? Une autre prophétie du même lieu, parlant d'un certain *cloaque*, les gênerait-ils ?

v° : C'est exact. Mais il est évident que rechercher dans le passé des théologiens qui auraient pu étudier cette crise est ridicule. Qui aurait pu dans le passé deviner un tel désastre qui ne se limite pas à l'hérésie du Pape ? Même saint Thomas n'avait pu deviner la démo(n)cratie moderne !

Heureusement qu'ils n'ont pas repris l'argument souvent répété : *Saint Paul a bien résisté à saint Pierre sans mettre en doute son autorité* (Gal. II, 11 et sq.). Car cette comparaison ne tient pas pour deux raisons. La première : il ne s'agissait pas de Foi, comme c'est le cas aujourd'hui. La seconde, Pierre s'est soumis et l'incident fut clos, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

vi° : Évident car étudié ; par Vatican I entre autres. Faut-il encore avoir le courage de se soumettre à l'étude et à la vérité. Est-ce d'ailleurs seulement un problème de courage ou n'est-ce pas plutôt un châtement ? Comment se fait-il qu'il n'existe aucune étude sur **les péchés en amont qui ont mérité de tels châtements** ? N'y aurait-il pas dans ces péchés, et ce depuis bien plus longtemps qu'on ne le pense, les sacrilèges faits par les prêtres indignes, les sacrilèges faits par les fidèles dans les mauvaises communions ?

vii° : Même Mgr Lefebvre a vu et enseigné que le concile, sa secte et ses papes étaient hérétiques : voir en particulier les *Dubia*, longtemps occultés et enfin disponibles. Quatre fois Mgr Lefebvre donnera la note d'hérésie. Il faut être vraiment tordu et aveugle pour se poser encore une telle question trente ans après la démolition complète de l'Église. Il faut être complètement contaminé pour ne pas comprendre que cette hiérarchie est notre pire ennemi.

Quand on sait que **l'aveuglement est la première conséquence du péché**, il est logique de penser que l'aveuglement du concile, que l'aveuglement des ralliés, que l'aveuglement des futurs ralliés est dû à de graves péchés. Rappelons-nous le *cloaque* dénoncé à La Salette. Là est souvent l'explication des défaillances et des trahisons dogmatiques.

On lit dans la vie de saint Alphonse de Liguori, par l'éminent et antilibéral père Berthe, qu'un jour saint Alphonse dans une conférence ecclésiastique disait qu'un prêtre qui avait failli ne pouvait être pardonné. Un des assistants se leva, objectant *Nego consequentiam* : le lendemain matin au réveil, il était mort !

On comprend pourquoi de nombreux clercs sont contre *L'Interprétation de l'Apocalypse du Vénérable Holzhauser*, qui précise qu'à la fin du cinquième âge il y aura tellement peu de croyants qu'ils se connaîtront par leur nom, insistant fortement sur la pureté. La pureté

est liée à l'humilité et à l'obéissance (obéissance à Dieu avant l'obéissance aux hommes). En ouvrant les yeux, tout s'explique.

VIII°, XIX°, X°, XI° : Voir les travaux de *Petrus es tu ?* et *Mystère d'iniquité*. Voir aussi *L'Église éclipsée* qui aborde un autre aspect et non des moindres, celui du complot. Pourquoi *Le Sel de la Terre* n'a-t-il pas parlé de ce livre ? Lire aussi les petits livres de Mgr de Ségur sur *L'Infaillibilité*, disponibles aux Éd. Saint Rémi.

XII°, XIII° : **NOUS LES METTONS AU DÉFI DE NOUS PRÉSENTER UNE LETTRE SIGNÉE D'UN LATINISTE SÉRIEUX QUI TRADUISE *UNA CUM* PAR « PRIER POUR ».** **Quand on est malhonnête à ce point, que penser du reste ?**

MES PÈRES, VOUS ÊTES DES MENTEURS. Vous êtes du camp des menteurs, vous êtes tombés dans le camp de l'ennemi, celui qui ment depuis le commencement.

XIV° : Mgr Lefebvre à la fin de sa vie disait souvent : ***il n'est pas possible que ces Papes soient les successeurs de Pierre.*** Tout laisse entendre qu'il est mort sédévacantiste. Pourquoi a-t-il été abandonné par ses fils ? Pourquoi personne n'a-t-il pu le joindre ? Pourquoi n'avons-nous toujours pas son testament ? Graves questions sans réponse et qui laissent très dubitatifs. A-t-on voulu cacher quelque chose ? et quoi ?

En conclusion, **que faut-il penser du *Sel de la Terre* ?**

Spécialisés dans la clientèle BLM, (bourgeois, libéraux, mondains) ils ne défendent plus la Vérité. Depuis longtemps ils composent. Occupés à leurs restaurations historiques, ils ont besoin d'argent, de beaucoup d'argent et donc de bourgeois. On ne peut pas servir deux maîtres.

Pourquoi avoir écrit cet article ? Sur un ordre ? surtout pour qu'on ne dise pas que dans leur pseudo fermeté ils soient proches des sédévacantistes ? *Oderis quem læseris !*

Le Sel de la terre est terriblement affadi. Avec quoi le salera-t-on ? Qu'il craigne le terrible châtement enseigné par Dieu : *Il n'est plus bon à rien, qu'à être jeté dehors et foulé au pied par les passants* (Matthieu, v, 13).

De nombreux clercs, de très nombreux, depuis quarante ans, ont subi ce châtement. Cette prophétie de Notre-Seigneur se réalisera aussi pour eux, à moins qu'ils ne se convertissent, mais n'est-il pas trop tard ? Les dominicains d'Avrillé, convertis par Mgr Guérard des Lauriers, sont tombés de lâcheté en lâcheté. En restera-t-il un seul ?

LOUIS-HUBERT REMY

7 ans après

Aux R.P. dominicains d'Avrillé

Remouillé, le 11 juillet 2001
Saint Pie I^{er}

Mes Pères,

I. CUM

Jusqu'au n° 36 de mars 2001 du *Sel de la Terre*, vous enseigniez :

l'expression « una cum » dans le canon de la messe ne signifie pas qu'on se dise « en communion avec » la personne du Pape et ses idées erronées, mais qu'on veut « prier pour l'Église et pour le Pape ».

Dans *Le Sel de la Terre* n° 37 de juillet 2001¹, vous avouez :

Ainsi « una cum » ne signifie pas ici « une avec » ni « en communion avec », mais simplement « avec ».

Nous vous avons mis au défi de trouver un latiniste sérieux qui vous confirme que « una cum veut dire : prier pour ». Vous n'en avez pas trouvé.

Et même, il vous a fallu chercher longuement, et découvrir, loin, bien loin, un latiniste « de renommée internationale » (il fallait au moins cela pour avoir une réponse *autorisée* !), qui vous oblige à revoir votre copie.

Depuis vingt ans se répétait cette grave erreur « una cum veut dire prier pour ».

VOUS AVEZ ENFIN CONVENU QUE : CUM VEUT DIRE : AVEC. DEO GRATIAS !

Malheureusement, **votre confession de la vérité n'est pas encore complète**. Dans votre aveu, vous n'avez fait que **la moitié du chemin**.

Si vous avez compris que « cum » veut dire « avec », se pose une seconde question : **que fait cet « una » devant ce « cum » ?** Et là, la démonstration de votre expert « de renommée internationale » nous paraît bien insuffisante.

II. UNA

A la question : que fait « una » devant « cum » ?, il y a deux réponses, suivant que « una » est un **adverbe** ou un **adjectif**.

Comme **adverbe**, il renforce le « cum ». Voir Gaffiot :

...très souvent accompagne « cum » : cum illis una : de concert avec eux, en même temps qu'eux.

C'est le choix de votre latiniste « de renommée internationale ». C'est aussi celui d'un certain nombre de traducteurs. Ce n'est pas celui de tous, nous le verrons plus loin. Ce n'est pas le nôtre.

Comme **adjectif**, *una* ne peut qu'accompagner un nom féminin.

Si dans la phrase il n'y a pas de nom féminin, *una* ne peut être qu'un adverbe. Vous en donnez des exemples, où *una* renforçant le *cum*, veut bien dire *avec*.

Mais s'il y a un nom féminin, *una* peut être un adjectif voulant dire **une**, soulignant l'unité, ce qui est très différent.

Dans notre cas, où nous avons un nom féminin proche, et un seul : **ECCLESIA** ; comment savoir ?

Quel choix doit-on faire ? **adverbe ou adjectif ?**

¹ Notre lettre est assez claire pour faire comprendre l'article sans le citer.

Pour nous, le choix paraît évident et s'impose. Et évident à cause d'un détail très important, la ponctuation.

La ponctuation date de la découverte de l'imprimerie et contribue à l'intelligence du texte, prévenant l'obscurité du style.

La virgule marque une séparation faible.

Les deux-points servent à annoncer une explication, une preuve, un exemple. (Dictionnaire encyclopédique Quillet).

Or ici nous avons **deux-points**¹ (:) avant *una cum*.

Remarquons d'abord que vous ne trouvez jamais deux-points quand *una* est adverbe.

Reprenons tout le texte² :

In primis quæ tibi offerimus pro Ecclesia Tua sancta catholica: quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum: una cum famulo Tuo Papa nostro N., et antistite nostro N., et omnibus orthodoxis, atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.

On y remarque les deux deux-points. Ces deux deux-points prouvent que la suite de la phrase va donner « une explication, une preuve, un exemple ».

LE « *UNA* » EST BIEN UN ADJECTIF QUI SE RAPPORTE AU MOT « *ECCLESIA* ».

On pourrait (et c'est ainsi que certains missels présentent la traduction française) disposer la phrase ainsi :

In primis quæ tibi offerimus pro Ecclesia Tua sancta catholica :

- quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum

- una cum famulo Tuo Papa nostro N., et antistite nostro N., et omnibus orthodoxis, atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.

III. *UNA CUM*

Pour ceux qui y ont réfléchi, LE PROBLÈME DE L'*UNA CUM* EST UN PROBLÈME GRAVE. C'est le problème de l'heure présente. Et vous le savez bien, car ce problème vous gêne beaucoup.

Comme nous le démontrions dans notre article « Le problème de l'*Una cum*, problème de l'heure présente » (à relire avec attention) :

dans le Te Igitur, N.S.J.-C. (puisque comme le prouve Dom Guéranger, Il est l'auteur du Canon de la Messe³) nous rappelle explicitement les quatre notes de Son (Tua) Église, de la seule Église, l'Église Catholique : Une,

¹ Après avoir consulté une dizaine de missels d'autel, datés des trois derniers siècles (dont un de 1746), nous avons trouvé que c'est l'usage général. Mais il est exact que nous avons trouvé exceptionnellement un point-virgule et même une virgule. Cela ne change en rien notre démonstration.

² En général les missels présentent ainsi le texte : *Te igitur... illibata ; in primis...*, faisant du *Te igitur* une seule phrase. Certains, plus récemment (aucun avant le XX^e siècle), le mette en deux phrases : *Te igitur... illibata . In primis...*

C'est regrettable et non innocent car, comme nous l'avions souligné dans notre article « Le problème de l'*Una cum*, problème de l'heure présente », le *Te igitur* signifie l'union du Sacrifice de N.S.J.-C. sur la Croix avec l'Église Catholique qui doit assurer la continuité du Sacrifice, par un Sacrifice journalier agréable à Dieu, perpétuel et permanent dans le monde entier. Union aussi entre le premier Prêtre N.S.J.-C. et ceux, qui, choisis et ordonnés par l'Église Catholique, continueront de célébrer ce Saint Sacrifice d'agréable odeur.

En une phrase, c'est plus homogène. Pourquoi ces changements ? Qui a fait ces changements ?

³ En voir la démonstration et les preuves dans la brochure.

Sainte, Catholique, Apostolique : « ...pro **ECCLESIA TUA SANCTA CATHOLICA ...UNA ...atque CATHOLICÆ et APOSTOLICÆ...** ».

Les quatre mots y sont, et de plus pour l'un : l'unité, il est explicité. L'unité, en effet, depuis l'Incarnation de N.S.J.-C. jusqu'à Son retour en gloire (la Parousie), passe par le Pape et l'Évêque du lieu où nous vivons, évêque successeur des Apôtres et notre chef spirituel local.

L'UNA CUM EST L'EXPLICITATION DE CETTE NOTE D'UNITÉ DE L'ÉGLISE.

Certains missels, comme vous le précisez, traduisent par : « *en communion avec* ». Ce n'est ni une *glose*, ni une *paraphrase*, comme vous le dites. Cette pirouette ne vous honore pas.

Remarquons, puisque vous aimez la « renommée », que ces traducteurs, que vous ne citez pas, sont de grande renommée historique et mondiale.

Pourquoi ne les citez-vous pas ? Auriez-vous eu peur que de tels noms, que de si grands noms, ayant une autorité suréminente, autrement connus que votre inconnu « de renommée internationale », n'aient fait réfléchir vos lecteurs sur le sérieux de votre démonstration ? Ayant lu ma brochure, pourquoi avoir omis ces noms ? **Les dés de votre *Disputatio* sont pipés.**

Rappelons-les : l'éminent Père Lebrun, l'illustre dom Guéranger, le D.T.C. avec dom Cabrol¹ (voir ma brochure, j'aurais pu en citer d'autres, dom Lefebvre ou dom Vandeur par exemple). Eux, et eux seuls ont fait la bonne traduction.

Vous leur avez préféré le Père Reginaldus Foster du « *Département aux Lettres latines du Secrétariat d'État du Vatican, spécialiste de renommée internationale de latin et professeur à l'Université Grégorienne depuis des décennies²* ». C'est votre droit. Mais avec un tel choix vous êtes obligés de taire les autres et plus, de les rejeter. C'est ce que vous avez fait. N'en tremblez-vous pas ?

Quant à nous, nous croyons être en plus grande sécurité avec eux et nous les préférons à votre *spécialiste de renommée internationale*. Chacun fait ses choix.

Et je continuais par **ce qui vous dérange le plus** :

Alors, quand le Chef local est profondément hérétique, en contradiction avec tous les évêques qui l'ont précédé comme pasteurs de cette localité ;

alors, quand le Chef suprême, celui qui devrait être le Pape, est profondément hérétique, en contradiction avec tous les Papes qui l'ont précédé ;

alors, comment ces deux personnes peuvent-elles représenter l'unité de l'Église ?

Comment peut-on les nommer comme preuve de l'Unité de l'Église ?

*N'y a-t-il pas une contradiction et bien plus, quand on sait combien Dieu veut un Sacrifice sans tache, très pur, n'y a-t-il pas un **SACRILÈGE** de nommer des hérésiarques, en vue de manifester explicitement l'Unité de l'Église ?*

Où on peut, et même on doit, prier pour eux, pour leur conversion, au Memento des Vivants qui fait suite au Te igitur, mais pas au Te igitur. Comment admettre une telle incohérence, un tel blasphème ?

VOILÀ LE PROBLÈME DE L'UNA CUM. IL EST SIMPLE, IL EST ÉVIDENT.

Reprenons le Père Lebrun. Toujours dans le même paragraphe où il commente le *una cum famulo tuo*, il précise :

Il est bien juste qu'en priant pour l'unité de l'Église, on prie pour celui qui est le centre de la communion, qui préside à cette Église, dit saint Irénée (l. 3 De *Hæres.*), avec laquelle il faut que

¹ Dans le **DTC**, *Dictionnaire de Théologie Catholique*, de Vacant et Mangenot à l'article Messe (t. X, col. 1395 en bas), l'auteur **Dom Cabrol** écrit : « en union **AVEC** le Pape et les évêques en union avec lui ».

² **N'avez-vous pas peur qu'il ne soit pas un peu moderniste ?**

toute autre Église convienne. Il préside comme Vicaire de Jésus-Christ, comme le successeur de saint Pierre (Tu es Petrus, etc.), sur lequel l'Église a été établie. Dieu l'établit sur celui-là seul, dit saint Cyprien (L. *De Unit. Eccl.*), afin de montrer dès l'origine même de l'Église l'unité qui lui est essentielle.

Citons aussi dom Vandeur dans son livre¹ *La Sainte Messe* :

« La formule mentionnant à la messe le pape régnant est au moins du V^e siècle. L'omission de ce nom était, dès cette époque, considérée comme une faute énorme ; les conciles en faisaient un rigoureux précepte, tel celui de Vaison (589). Quand le pape célèbre, il se nomme lui-même en disant : Moi votre indigne serviteur. L'évêque du diocèse doit être nommé ensuite, dit Innocent III. **Comme le Souverain Pontife est le centre de l'unité de toutes les Églises, ainsi l'évêque est centre de l'unité de tout ce troupeau qui, avec lui, forme comme une église dans la grande Église.** Il convient de prier pour lui. Quand il célèbre, il s'appelle comme le pape : Moi, votre indigne serviteur. »

Réfléchissez bien, et demandez à votre latiniste « de renommée internationale », infirmation ou confirmation de notre argumentation.

Enfin, ce n'est pas pour rien que le Concile Vatican I a cité dans la constitution *Pastor Æternus* le *Formulaire d'Hormisdas* obligeant tout prêtre à prendre l'engagement suivant :

« Je promets donc qu'à l'avenir, je ne réciterai plus dans la célébration des Saints Mystères les noms de ceux qui ont été séparés de l'Église Catholique, c'est-à-dire qui ne sont point d'accord avec le siège apostolique. »

Il est évident que cet engagement s'applique à **l'Église Catholique**.

Aujourd'hui ceux qui occupent le Siège Apostolique ne sont pas catholiques. Une secte, appelée la secte conciliaire, usurpe l'Église catholique, change, attaque, détruit, persécute ce qui a été toujours enseigné par le Siège apostolique. Ils sont en plein désaccord avec le Siège Apostolique de toujours.

Suivant le Formulaire d'Hormisdas, on ne doit donc pas les nommer dans la célébration des Saints Mystères.

Rappelons et confirmons (votre réfutation de ce passage dans *Le Sel de la Terre* n° 36 n'étant pas probante) ce qu'enseigne saint Thomas d'Aquin (Somme III, q. 79, a. 7) :

« AU CANON DE LA MESSE, ON NE PRIE PAS POUR CEUX QUI SONT HORS DE L'ÉGLISE. »

Voir aussi, dans notre article, les références historiques et l'usage important des **Diptyques**.

IV. RÉFLEXIONS

Il vous a donc fallu **vingt ans** pour comprendre ce que de modestes latinistes traduisaient de suite et que vous, pratiquants latinistes, entourés de professeurs de latin, ne compreniez pas ! Mystère d'aveuglement, mystère d'humilité (ou d'orgueil ?) ! J'espère que vous en avez fait une profonde méditation.

Vous venez enfin de **comprendre** la première partie du problème (ou plutôt, soyons francs, vous avez été contraints **d'avouer** ce que vous saviez être la vérité, mais vérité qui vous gênait beaucoup). Il vous reste encore à **rectifier**, à **réparer**, à **enseigner** cette vérité à tous les traditionalistes (surtout les clercs) qui répètent cette erreur.

¹ 8^e éd., 1931, p. 191. Ouvrage honoré d'une Lettre du Cardinal Merry del Val qui le félicite au nom de saint Pie X, et de 21 lettres d'évêques. Mais a-t-il aujourd'hui une « renommée internationale » ?

Ne deviendriez-vous pas un peu modernisants à fréquenter ces spécialistes de « renommée internationale » ?

Mais il vous faudra aussi demander pardon et rétablir les réputations bien malmenées par votre erreur. C'est un devoir de vérité et de juste justice. Il serait navrant que vous n'en donniez pas un exemple public.

Contraints, vous avez admis cette rectification, mais vous l'avez admis au prix d'une sornioiserie inadmissible : ne rien changer dans votre conclusion. Sornioiserie ou plutôt **fourberie**.

Pour la suite, votre latiniste, de « renommée internationale », n'est pas loin de la vérité quand dans le D., il remarque : « **Le pape et le serviteur indigne** et tous ceux qui, fidèles à la vraie doctrine, ont la garde... » **sont joints avec « l'Église sainte et catholique »** et non avec le sujet « nous » de *offerimus* ».

Merci de faire découvrir à vos lecteurs, et cette argumentation, et la réponse de votre latiniste « de renommée internationale ». Merci à mon épouse, Marie-Christine (archiviste-paléographe), pour ses conseils précieux.

Espérant qu'il ne vous faudra pas encore vingt ans pour répondre à cette lettre, prions pour demander à la Très-Sainte Trinité de *comprendre et d'aimer ce qui est bien* et surtout d'avoir le courage de l'enseigner pour Sa plus grande gloire.

LOUIS-HUBERT REMY

Cette lettre fut diffusée par M. l'abbé Grossin dans son envoi de *La Tour de David*, du mois de juillet 2001.

Nous reçûmes fin août le document qui suit, avec demande impérative de la faire connaître au plus tôt aux lecteurs de *La Tour de David*.

RÉPONSE À LHR

Après la lecture du *Sel de la terre 36*, LHR nous a insultés publiquement, nous traitant de *menteurs*. Il nous a paru inutile de répondre.

Après avoir lu *Le Sel de la terre 37*, il continue de nous injurier (nous reprochant notre *sornioiserie ou plutôt fourberie*). Mais comme il essaye d'argumenter, nous examinerons brièvement ses arguments, laissant de côté les insultes !

Il se demande si *una* dans l'expression *una cum* est un adverbe ou un adjectif. Et il répond :

Pour nous, le choix paraît évident et s'impose. Et évident à cause d'un détail très important, la ponctuation.

« La ponctuation date de la découverte de l'imprimerie et contribue à l'intelligence du texte, prévenant l'obscurité du style. La virgule marque une séparation faible. Les deux-points servent à annoncer une explication, une preuve, un exemple » (Dictionnaire encyclopédique Quillet).

Or ici nous avons deux-points¹ (:) avant una cum.

Remarquons d'abord que vous ne trouvez jamais deux-points quand una est adverbe.

LHR ne sait pas que les règles de la ponctuation, et en particulier l'emploi des deux-points, ne sont pas les mêmes en latin et en français. LHR ne lit pas le bréviaire et nous ne lui en tiendrons pas rigueur. Mais sa démonstration s'en trouve bien affaiblie.

¹ Note de LHR : *Après avoir consulté une dizaine de missels d'autel, datés des trois derniers siècles (dont un de 1746), nous avons trouvé que c'est l'usage général. Mais il est exact que nous avons trouvé exceptionnellement un point-virgule et même une virgule. Cela ne change en rien notre démonstration.*

Commentaire : Cette note est un peu étonnante, car le seul argument en faveur de sa thèse étant la ponctuation, le fait que celle-ci varie deux fois sur 10 dans les différentes éditions change quelque chose.

Les deux-points ici signifient simplement que la phrase "*quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum*" est une incise et *que una cum* relie ce qui suit (*papa nostro...*) à *Ecclesia Tua sancta catholica* qui précède cette incise.

Ensuite LHR pense avoir découvert une nouvelle loi : « *Vous ne trouvez jamais deux-points quand una est adverbe* ». Il ne donne pas de preuve de sa loi, qu'il faut prendre sans doute pour un axiome évident qu'il a découvert par intuition.

Le problème est que cette loi est fautive.

Le premier exemple que nous avons trouvé de *una cum* précédé de deux-points contredit la loi de LHR. C'est dans le chant de *l'Exsultet* à la nuit de Pâques.

Precamur ergo te, Domine – ut nos famulos tuos, omnemque clerum, et devotissimum populum : una cum beatissimo Papa nostra N. et Antistite nostro N., quiete temporum concessa, in his paschalibus gaudiis, assidua protectione regere, gubernare, et conservare digneris.

Il est clair que *una* est ici un adverbe, puisqu'il s'applique à des noms masculins.

On trouve aussi *una* adverbe précédé d'un point-virgule, par exemple dans la postcommunion des oraisons pour le pape.

La loi de LHR étant contredite par les faits, tout son raisonnement s'écroule. Il ne tenait d'ailleurs que par le bluff.

Il n'a donc pas prouvé que *una* est un adjectif. D'ailleurs, lui qui nous presse de trouver des autorités en faveur de notre explication, il serait bien incapable de trouver un auteur sérieux qui dise que *una* est ici un adjectif.

Cela dit, nous n'en faisons pas un point de dogme, et si cela favorise sa dévotion, il peut bien le prendre pour un adjectif, du moment qu'il ne prétend pas transformer sa théorie bizarre en dogme, que lui, LHR, remplaçant du pape vacant, impose à toutes les consciences.

Dans le reste de sa lettre, LHR critique nos articles qu'il a visiblement mal lus et mal compris. Il ne remarque pas qu'il nous donne raison sur un point important, comme le faisait notre précédent contradicteur. Citons *Le Sel de la terre* 37 :

En effet, nous disions dans le petit catéchisme que la formule una cum famulo tuo Papa nostro ne signifie pas que le célébrant se dise « en communion » avec la personne du pape et ses idées erronées.

Or notre contradicteur nous accorde que cette expression ne se rapporte pas à celui qui célèbre (nos) mais à l'Église pour laquelle on prie.

C'est donc un point acquis, et que les fidèles doivent savoir : le prêtre qui célèbre la messe n'affirme pas qu'il est una cum famulo tuo Papa nostro, mais il prie pour l'Église una cum famulo tuo Papa nostro.

La suite convient aussi :

Reste à déterminer le sens de cette formule et, sur ce point, nous sommes en désaccord : nous disions que le prêtre célèbre pour l'Église et pour le pape, l'évêque, etc., tandis que, selon notre contradicteur [maintenant LHR], le prêtre célèbre la messe pour l'Église qui est « une avec » avec le pape.

Nous avons montré plus haut comment la démonstration de LHR qui voulait faire de *una* un adjectif tombe à l'eau.

Il nous reste à inviter les lecteurs à relire notre article du *Sel de la terre* 37, car on y trouve les réponses aux diverses objections que LHR nous fait, à condition de savoir lire.

LHR prétend par exemple que nous n'avons cité qu'un auteur (le Père Foster) en faveur de notre explication, alors que nous en avons cité plusieurs autres.

Nous ne rappellerons ici que l'autorité du sacramentaire gélasien (cité dans le n° 37, p. 248, n. 1), qui donne le texte du canon de la messe tel qu'il se disait peu de temps avant saint Grégoire. Puisque LHR nous dit que Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'auteur du canon de la messe, ce texte a donc une autorité suprême. Voici ce qu'on y lit (n° 75) : *Oremus dilectissimi nobis in primis pro Ecclesia sancta Dei ut eam Deus et Dominus noster pacificare, adunare et custodire dignetur per universum orbem terrarum... Oremus et pro beatissimo papa nostro*¹. On voit que le *una cum* est rendu par *et pro* dans le sacramentaire gélasien. Saint Grégoire a voulu simplement employer une expression plus élégante (*una cum*) que celle de saint Gélase, mais les deux sont synonymes. Peut-on supposer que saint Grégoire ait changé le sens de cette prière dont *Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'auteur* ?

LHR prétend qu'un certain nombre d'auteurs sont d'accord avec lui :

L'éminent P. Lebrun, l'illustre dom Guéranger, le D.T.C. avec dom Cabrol (voir ma brochure, j'aurais pu en citer d'autres, dom Lefebvre ou dom Vandeur par exemple). Eux, et eux seuls ont fait la bonne traduction [« en communion avec »].

Nous avons expliqué comment le père Lebrun donne tort à LHR (*Le Sel de la terre* 37, p. 247), et comment le dom Lefebvre a été corrigé sur ce point (p. 246).

Voyons maintenant ce que dit *l'illustre dom Guéranger*. Nous prenons la traduction qu'il donne du début du canon dans le tome de *l'Année liturgique* sur l'Avent (5^e éd., Paris, Oudin, 1876, p. 66)

*Ô Dieu qui vous manifestez au milieu de nous par le moyen des mystères dont vous avez fait dépositaire notre Mère la sainte Église, nous vous supplions, au nom de ce divin Sacrifice, de détruire tous les obstacles qui s'opposent à son pèlerinage en ce monde ; donnez-lui la paix et l'unité ; conduisez vous-même notre Saint-Père le Pape, votre Vicaire sur la terre ; dirigez notre Évêque qui est pour nous le **lien sacré de l'unité** ; sauvez le prince qui nous gouverne, afin que nous menions une vie tranquille ; conservez tous les orthodoxes enfants de l'Église Catholique – Apostolique – Romaine.*

On voit que loin de donner la traduction *en communion avec*, dom Guéranger traduit comme nous l'avons fait dans *Le Sel de la terre* 37 : *Conduisez vous-même notre Saint-Père le Pape*. LHR a-t-il lu ? Comprend-il ce qu'il lit ?

Passons à dom Vandeur. Voici la traduction qu'il donne dans son livre *La Sainte Messe* (5^e éd., Maredsous, 1912, p. 142) :

Nous vous offrons premièrement pour votre sainte Église catholique, afin qu'il vous plaise de lui donner la paix, de la garder, de la maintenir dans l'union, et de gouverner par toute la terre avec notre Pape N., votre serviteur, notre évêque N. et tous ceux qui sont orthodoxes et fidèles à la foi catholique et apostolique.

¹ Nous donnons le texte tel qu'il est donné par Bernard Botte et Christine Mohrmann, *L'Ordinaire de la messe*, texte critique, traduction et études, t. 1, Paris, Cerf / Louvain, Abbaye du Mont César, 1953, p. 74, note *h* ; dom Botte se réfère à l'édition critique de H. A. Wilson, *The Gelasian Sacramentary. Liber sacramentorum Romanae Ecclesiae*, Oxford, 1894.

Dom CABROL dans le *Dictionnaire d'Archéologie* donne une autre version avec *cum*. Nous avons trouvé une autre variante avec *una cum*. Il est vraisemblable que la version critique est plus proche de l'original, et de toute façon cela montre que les trois expressions étaient tenues pour équivalentes dans ce contexte, ce que nous voulons montrer.

Là encore, pas question de *en communion avec...* LHR a-t-il lu ? Comprend-il ce qu'il lit ? Il reste dom Cabrol dans le *DTC*. Voici le texte (*DTC, Messe dans la liturgie*, col. 1395) :

On supplie Dieu le Père par le Christ d'agréer ces dons offerts pour la sainte Église répandue dans tout l'univers, en union avec le pape et les évêques en communion avec lui.

C'est donc le seul qui ait fait *la bonne traduction*. Remarquons cependant que cette simple phrase qui correspond à toute la prière *Te igitur* est plus un résumé qu'une traduction littérale. En plus, puisque LHR nous invite à prêter attention à la ponctuation, on remarque la virgule située avant *en union* qui montre que dom Cabrol relie ce qui suit non pas à *la sainte Église*, mais à *on*, le sujet de la phrase. Or LHR est le premier à reconnaître que *una cum* doit être relié à *Ecclesia*. Par conséquent on a bien ici une paraphrase, une glose, et non une traduction littérale.

Au milieu de toutes ces erreurs, il y a quelques vérités dans l'étude de LHR. Mais il convient de les débarrasser de leur contexte erroné.

Par exemple il est exact que les quatre notes de l'Église sont exprimées dans cette prière du *Te igitur*. Mais il est bien plus naturel de dire que l'unité de l'Église y est évoquée par le verbe *adunare, unir*, que d'essayer de transformer *una* en un adjectif qui exprimerait cette unité.

Il est exact encore que dans les anciens dyptiques (*sic*) on ne devait pas nommer les hérétiques. Mais il est faux de dire que « le Concile Vatican I a cité dans la constitution *Pastor Æternus* le Formulaire d'Hormisdas obligeant tout prêtre à prendre l'engagement [de ne pas les nommer] ». En effet le Concile Vatican I a cité simplement le début de ce formulaire (DS 3066 et DS 363), et non pas la fin qui donne cet engagement (DS 365). LHR a-t-il lu ? Comprend-il ce qu'il lit ?

Le problème de l'*una cum* (pour autant qu'on veut y voir un problème) ne se pose pas comme le pose LHR, mais ainsi :

- si Jean-Paul II n'est qu'hérétique matériel, et est donc encore pape, « il convient de prier pour lui » (Dom Vandeur cité par LHR à la p. 3 de son texte), et de dire avec *l'illustre dom Guéranger* : *Conduisez vous-même, notre Saint-Père le Pape* [glose : car il en a bien besoin au milieu de toutes les erreurs qu'il professe] ;
- si Jean-Paul II est hérétique formel et pour cette raison n'est plus pape, il ne faut pas prier pour lui dans cette partie de la messe. Cette position est logique, mais nous avons expliqué pourquoi elle ne nous paraît pas la bonne ;
- si Jean-Paul II est hérétique formel, tout en gardant la juridiction universelle, et donc la papauté, tant qu'il n'est pas déclaré officiellement hérétique par une autorité compétente (cette position, selon plusieurs auteurs, est plus commune que la précédente), nous nous trouvons devant un cas nouveau, non prévu par les rubriques.

D'après l'ancienne discipline des dyptiques (*sic*), il ne faudrait pas nommer le nom du pape, puisqu'il ne serait plus membre de l'Église.

Mais si l'on remarque que les dyptiques (*sic*) étaient lues à l'emplacement du *Memento des vivants* (voir Vandeur, p. 146-147), et que certains admettent qu'il est permis de prier à cet endroit pour des personnes qui ne seraient pas membres de l'Église (c'est l'opinion, entre autres, de LHR, peut-être un peu libéral ici), on peut se demander si l'ancienne discipline est toujours en vigueur.

Voilà pourquoi il nous paraît difficile de trancher la question en l'absence d'une détermination de l'autorité compétente.

Remarquons en terminant que tout le monde a pu être témoin que Mgr Lefebvre nommait le pape au canon, puisque lors des ordinations il récitait le canon à voix haute. Or il a fait des ordinations jusque moins d'un an avant sa mort.

Tous les prêtres ordonnés par lui, l'ont été dans une messe *una cum*, même ceux qui tiennent tant, maintenant, à ne pas dire le nom du pape à la messe.

Depuis sa mort, la situation n'a pas changé essentiellement. Nous ne voyons pas, quant à nous, de raison de changer et pourquoi, pour faire plaisir à LHR, nous ne devrions plus dire *la messe de notre ordination*.

Surtout si l'on considère que *l'omission du nom du pape était, dès le V^e siècle, considéré comme une faute énorme*¹, que le saint pape Pélage, VI^e siècle, écrit fortement aux évêques de Toscane que *manquer à cette pratique, c'était se séparer de l'Église universelle*², et qu'il n'y a ni dispute ni dissension qui doive jamais faire omettre son nom à la messe, comme le remarquent saint Isidore, Flore dans *l'Explication du canon*, et l'auteur des Divins Offices, sous le nom d'Alcuin³.

Vouloir faire de l'*una cum* le *problème de l'heure présente*, dans le sens que donne LHR à cette expression (à savoir : ceux qui nomment le nom du pape sont des libéraux), est une erreur car ce problème n'est pas *simple, évident*, comme dit LHR, et, quand il est bien analysé, il ne se résout pas comme il prétend le faire.

Le problème de l'heure présente est l'occupation du siège de Pierre par quelqu'un que 99,999 % des catholiques (à tort ou à raison, le résultat ne change pas) prennent pour pape, et qui professe une *étrange théologie* qui conduit les âmes à l'apostasie. Voilà contre quoi (et non pas contre des moulins à vent) il convient de lutter, en témoignant de la vérité et en ne se compromettant pas avec l'erreur. Et c'est dans ce combat que se fera l'unité des bons catholiques, en attendant que le pape revienne à la Tradition.

Dominicus , le 25 août 2001, en la fête de saint Louis.

Dés réception, le 3 septembre, en la fête de saint Pie X, je répondais :

Avez-vous remarqué que :

– *Feder traduit l'una cum de l'Exsultet par : "dans l'union",*

– *Dom Lefebvre par : « en communion avec ». ??? Reste de la réponse sous un mois. LHR.*

Le 8 septembre, en la fête de la nativité de la très Sainte Vierge Marie, voici la réponse manuscrite du P. Pierre-Marie, sur ma lettre précédente et sans signature :

Ci-joint le premier missel des fidèles que j'ai ouvert ; on trouvera encore les 2 traductions, comme pour le canon. À mon avis cette discussion n'est pas très intéressante et je l'arrêterai là, sauf élément vraiment nouveau.

¹ Dom Eugène Vendeur, *La sainte Messe, notes sur sa liturgie*, Maredsous, 1912, p. 144.

² Père P. Lebrun, *Explication des prières et des cérémonies de la messe*, Paris, 1716 (reprint Forts dans la foi), p. 328.

³ Lebrun, p. 328, note.

RÉPONSE SANS FIN

1^{er} octobre 2001,

en la fête de saint Remy, apôtre des Francs.

Mes Pères,

Que les théologiens libéraux sont dangereux et fatigants !

...Le **problème de l'heure présente** est l'occupation du siège de Pierre par quelqu'un que 99,999 % des catholiques (à tort ou à raison, le résultat ne change pas) prennent pour pape, et qui professe une étrange théologie qui conduit les âmes à l'**apostasie**.

Le problème de l'*una cum*, **problème de l'heure présente**.

Telles sont nos deux conclusions. Telle est notre différence.

OUI l'occupant du siège de Pierre conduit à l'apostasie, c'est-à-dire en enfer¹. Mais, **NON**, il ne professe pas une **étrange théologie**. Voilà du vrai libéralisme. **Il professe une théologie HÉRÉTIQUE.** Comment le **Vicaire de Jésus-Christ** peut-il enseigner des doctrines hérétiques, peut-il conduire le troupeau à l'apostasie ?

En ne voulant pas appeler faux ce qui est faux, vous êtes obligés d'écrire une énormité : ...que 99,999 % des **catholiques** prennent pour pape.

Énormité, car n'avez-vous pas vu que ces 99,999 % **ne sont plus catholiques**. Comme leur pape, ils n'ont plus la Foi catholique et ne vivent plus en catholiques. Ils ont une foi œcuménique et charismatique, ennemie de la Foi catholique. Ils sont les ennemis les plus acharnés des catholiques. La secte conciliaire n'est pas l'Église catholique. Elle est la destructrice de l'Église catholique.

Comme vous ne voyez pas cela, on est obligé de constater votre **aveuglement**, et on est en droit de se poser de sérieuses questions sur votre Foi. Et après s'être posé la question, d'en tirer une conclusion dramatique : vous avez presque complètement perdu la Foi, vous faites perdre complètement la Foi. Ne serait-ce pas dû à l'*una cum* ? La preuve en est : vous voulez être de ces 99,999 % ; et pour cela vous ne combattez que ceux qui ne veulent pas être avec ces 99,999 %.

Oui le problème de l'*una cum* est bien le problème de l'heure présente. **En étant *una cum* Jean-Paul II, on n'est plus catholique.** En ne le comprenant pas *vous vous compromettez avec l'erreur, vous luttez (?) contre des moulins à vent.*

Mes quatre lignes du 3 septembre vous ont terrassé, et vous préférez esquiver : *À mon avis cette discussion n'est pas très intéressante et je l'arrêterai là, sauf élément vraiment nouveau.*

C'est quand même époustouflant ! Depuis plus de vingt ans, on a traqué, persécuté, honni, méprisé, vilipendé, moqué, ridiculisé, jeté, abandonné, déshonoré, humilié, avec une violence qui prouve à elle seule combien ce combat est capital, de nombreux clercs et laïcs pour *une discussion pas très intéressante* ? Vous êtes vraiment d'une lâcheté déshonorante !

¹ À vous lire, ce n'est pas bien grave. C'est là encore ce qui nous différencie. Moi, je ne veux pas aller en enfer, je veux aller au ciel. Et pour cela prendre tous les moyens nécessaires dont le premier est LA FOI, une Foi qui n'est pas à inventer, une Foi bien connue, une Foi qui ne transige sur rien, la Foi de toujours. Vous, comme tous les libéraux, vous voulez concilier l'erreur et la Vérité.

Et ce qualificatif (comme celui que nous avons utilisé précédemment : menteurs) n'est pas une injure ou une insulte, c'est le qualificatif qui définit avec précision votre comportement¹.

J'ai écrit plus haut : *vous avez presque complètement perdu la Foi*. Ce n'est pas sans raison. En fait, vous donnez l'impression d'avoir compris l'importance d'être *una cum*, d'être *en union avec* Jean-Paul II. En fait, vous voulez partager notre conclusion : *ne pas être en communion avec* ces autorités, *ne pas être en communion avec* cette secte. Comme nous, vous avez compris que l'on ne peut *être en communion avec* des anti-christs. Nous, en combattant pour la suppression des mots *una cum* au canon. Vous, en traduisant un jour par *prier pour*, un autre jour par *prier avec*, pour SURTOUT NE JAMAIS TRADUIRE PAR *en communion avec*. Vous avez compris combien cela était impossible et sacrilège. Vous cherchez tous les moyens pour ne pas *être en communion avec*. Bravo. Nous partageons la même préoccupation. Cela vous permettra, peut-être, de ne pas perdre complètement la Foi. L'avenir nous permettra d'en juger.

Mais plutôt que de trafiquer toute sorte de traduction, plutôt que de chercher pendant des heures une explication, une justification tordue, ne biaisez pas, ne composez pas avec la vérité, allez au plus simple et au plus sûr : rejetez courageusement *l'una cum*. C'est ainsi que vous garderez la Foi, que vous ne tomberez pas dans l'hérésie avec les 99,999 % d'apostats. C'est le plus sûr moyen surnaturel de ne pas *communier avec* l'erreur, de ne pas tomber dans l'erreur, au moment où cette secte meurt et va mourir définitivement.

Mais une telle décision va vous mettre en mauvaise posture avec les autorités de la Fraternité Saint Pie X. Et c'est ce que vous craignez le plus. Car eux, ils prêchent *l'una cum*, ils sont très *una cum*, ils veulent être *una cum* Jean-Paul II. Ils sont très violents sur cette question. Et ils sont très malins : ils n'en parlent pas, **ils persécutent**² (voir la lettre de l'abbé Laisney au P. Vinson et mes commentaires). Chez eux, on a remarqué depuis longtemps que l'on peut tout faire, tout dire ; il n'y a qu'un seul péché qui mérite les plus graves sanctions : être non *una cum*. Quelques-uns d'entre eux, très bien placés, sont très intransigeants, très vigilants et très diligents sur cette question, prouvant par leur réaction qu'elle n'est **pas du tout secondaire**. Que penser d'une telle attitude ? ES1026 ?

Ne seraient-ils pas à l'origine de ce combat entre nous ? N'auraient-ils pas exigé de vous faire monter au créneau pour vous tester ? Eux, ils savent quelle est la vérité. Ils savent que leur position est indéfendable en face de ceux qui ont réfléchi au problème. Ils ont compris qu'il ne fallait rien écrire sur cette question sous peine d'être réfuté et anéanti.

¹ Par contre quand vous écrivez *...lui, LHR, remplaçant du pape vacant, ...LHR ne sait pas lire, ...comprend-il ce qu'il lit ?*, c'est là une injure basse et mesquine. LHR n'est pas le premier ni le meilleur défenseur de cette cause. Il a d'ailleurs tenu à rendre hommage à deux clercs qui ont fait courageusement ce choix (à quel prix et mérite !) en citant leurs écrits de grande qualité et auxquels vous ne répondez pas. Pourquoi, d'ailleurs ?

J'ai aussi remarqué votre impolitesse et incorrection. Nous avons malheureusement découvert que les gens de notre camp sont souvent traités comme des chiens. C'est peut-être dans la logique de l'autre camp, mais ce n'est pas catholique, surtout pour des clercs.

² Ceux qui ont subi leurs persécutions savent de quoi ils sont capables. C'est un véritable martyr qu'ils ont fait endurer à certains prêtres. Vous le savez bien, vous qui connaissez le procès d'inquisition qu'a dû subir l'abbé Grossin et ce qu'ont vécu l'abbé Zins et d'autres. Et de ce martyr vous avez peur. Ne sont-ils pas allés jusqu'à vous faire des chantages pour les ordinations ? L'abbé Aulagnier n'a-t-il pas laissé planer le doute, le matin même d'une ordination ? En outre, quel a été son comportement envers vous, au repas du 3.02.2001 à Flavigny ? Sont-ce des mœurs catholiques ? Peut-on faire confiance à de tels gens ? L'union au prix de l'apostasie ! Relire l'article de Michael Davis, cité par l'abbé Zins.

Ils n'ont jamais rien écrit. Ils vous ont laissé polémiquer pour que vous en subissiez une défaite, et meurtris, mieux vous tenir après. Voilà l'enjeu.

Dans votre réponse, vous n'avez reconnu aucune erreur, vous n'avez rien rectifié. Triste. Vous avez préféré l'attaque. Quant à moi, je reconnais avoir fait une erreur¹ en écrivant *vous ne trouvez jamais deux-points quand una est adverbe. Concedo*. Le *jamais* doit être remplacé par *rarement*. Je le reconnais, car le répéter serait un mensonge et j'ai horreur du mensonge².

Pour toutes les autres objections, vous avez la réponse dans les articles cités plus haut, surtout celui de l'abbé Zins qui m'était inconnu et que j'ai été heureux de découvrir. Les chicaneries de votre réponse deviennent bien insignifiantes car tout le monde (conciliaires, lefebvristses, sédévacantistes), sauf vous, sait maintenant que *una cum* non seulement veut dire *avec*, mais bien *en communion avec*.

Il est inutile de continuer cette discussion **essentielle**, tout est dit. Il n'y a plus qu'à attendre l'heure de Dieu, qui s'annonce et sera terrible. *Il vomit les tièdes. On ne se moque pas de Dieu. Convertissons-nous ou nous périrons tous*. Vous méritez mieux que de partager le camp des Aulagnier, Tanoüarn, Celier, Laguérie...

Nous étions amis, très amis. Vous savez qui a exigé et pourquoi on a exigé que vous coupiez. J'en ai beaucoup souffert. Mon épouse encore plus. Nous l'avons offert pour vous, pour la Sainte Église et ses ennemis.

Aujourd'hui nous prions la Très-Sainte Vierge Marie, Reine de France, pour qu'Elle vous éclaire. Demain Il régnera. Comme les vierges sages, soyons prêts à recevoir l'Époux Immaculé, en restant très fidèle à tout ce qu'Il a enseigné. Il a besoin de grands chrétiens. On ne persistera qu'avec l'Oblation pure.

LOUIS-HUBERT REMY

P.S. On n'écrit pas dyptique mais diptyque.

¹ Mais *Felix culpa*, car sans cette erreur il n'y aurait pas eu ce débat constructif.

² Erreur : faute, méprise, opinion fausse. Mensonge : contraire à la vérité ; avec l'intention de tromper.

UN PIÈGE MONTÉ PAR L'ENNEMI : LE *SÉDEVACANTISME*¹

Nous apprenions autrefois qu'il y avait sept péchés capitaux.

Notre époque qui, comme tout le monde le sait, est plus intelligente, plus extraordinaire, plus remarquable, plus excellente, plus, plus, plus,... que toute autre époque, a inventé un huitième péché capital, et tellement plus capital que les sept autres en sont oubliés et qu'il prime sur tout.

Osons dire le mot, osons l'écrire : c'est le *sédévacantisme*. Quel courage ! nous avons osé dire l'interdit ! Pour certains, si vous êtes suspect d'être *sédévacantiste*, vous êtes le pire ennemi. Pour d'autres, si vous ne l'êtes pas, vous êtes le pire adversaire. Ne deviendrait-on pas un peu fou ? Tout cela est-il bien catholique ?

Nous avons pourtant deux repères :

– le premier s'appelle l'acte de Foi qui nous fait dire :

« Mon Dieu, je crois fermement, TOUTES les vérités que Vous nous avez révélées et que Vous nous enseignez par Votre Église, parce que, étant la Vérité même, Vous ne pouvez ni Vous tromper, ni nous tromper. » ;

- le second, l'enseignement de saint Paul aux Galates (I, 6-8) :

« Je m'étonne que si vite vous vous laissiez détourner de celui qui vous a appelés en la grâce de Jésus-Christ, pour passer à un AUTRE évangile : non certes qu'il y en ait un autre ; seulement il y a des gens qui vous troublent et qui veulent CHANGER L'ÉVANGILE DU CHRIST. Mais quand nous-mêmes, quand un ange venu du ciel vous annoncerait un AUTRE évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. ».

Sommes-nous sûrs et fermes qu'en croyant et faisant tout ce qui a toujours été cru et fait, nous ne pouvons ni être trompés, ni nous tromper ? Avons-nous compris que la secte conciliaire enseigne et vit un AUTRE évangile ?

Non. Nous ne sommes pas *sédévacantistes*. NOUS SOMMES CATHOLIQUES. Nous ne sommes que catholiques. Nous voulons être complètement catholiques.

Et puisque nous sommes catholiques,
nous refusons TOUTE la religion conciliaire.

Et même, nous ne disons pas que le siège est vacant, mais qu'il est occupé et même très occupé. Occupé par le *pape* de la secte conciliaire qui ne peut être le Pape de l'Église catholique, lui qui est le persécuteur de la Foi catholique. Ce serait un blasphème.

Comme nous l'a enseigné la Très-Sainte Vierge Marie, *l'Église est éclipsée, Rome a perdu la Foi et le siège est occupé par un antéchrist*. Le siège est usurpé (Usurper : s'emparer, s'approprier sans droit) par un usurpateur, par un *antichrist* comme le disait souvent Mgr Lefebvre.

En rejetant toute la secte conciliaire, c'est simple, clair, efficace.

En ramenant le combat au seul *sédévacantisme*, on voit des bagarres de plus en plus incompréhensibles de prétendus et prétentieux théologiens qui nous font des bouillies philosophico-théologico-canonico-historico-spiritualo-intellectuello, plus ou moins, et même plus que moins, moderno-indigestes, pour ou contre le *sédévacantisme*, où un chat ne

¹ Article paru dans le n° 4 des ACRF.

retrouve pas ses chatons, et où tout le monde s'excommunie sans se comprendre. Où à un texte de 732 000 pages¹ on rajoute un complémentaire explicatif de 3 732 000 autres pages qui veut faire savant et que personne ne lit ou comprend. Avec un air sous-entendu : « *vous ne pouvez pas comprendre, il faut être théologien pour comprendre* », tous nous disent : « *vous êtes trop simplistes, c'est plus compliqué* ».

Sots ! pédants ! c'est vous qui compliquez tout.

Ce n'est pas simpliste, c'est simple :

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ON CONNAÎT, ELLE N'EST PAS À INVENTER .

LA SECTE CONCILIAIRE ON CONNAÎT, ELLE N'EST PAS CATHOLIQUE.

LA FOI CATHOLIQUE ON CONNAÎT, ELLE N'EST PAS À INVENTER .

LA FOI CONCILIAIRE ON CONNAÎT, ELLE N'EST PAS CATHOLIQUE.

Et tous nous choisissons² :

- nous, la vraie Foi qui procure la Vie éternelle, la véritable Église qui procure les vrais sacrements et l'enseignement de la Vérité ;
- eux, une église qui ne procure pas les vrais sacrements, qui enseigne des erreurs, et un simulacre de foi qui ne peut amener à la Vie éternelle.

Un point, c'est tout.

Nous ne pouvons pas résoudre le problème engendré par la secte conciliaire. Que nous soyons clercs ou laïcs, aucun d'entre nous n'apportera la solution.

Seul Dieu peut le faire. Laissons-Le le faire.

Ne nous embarrassons pas de ce souci. Il ne sert à rien d'essayer de vouloir résoudre la crise. Ceux qui ont voulu le faire, élisant un pape, ont perdu la tête.

Par contre chaque jour, nous devons vivre dans tous nos actes, penser en tout, en vrai catholique. Et là est notre devoir.

Ne nous trompons pas. Ce n'est pas la Sainte Messe, l'enseignement de toujours qui posent problème. Chez nous, il n'y a aucun doute sur la vérité, la validité, etc. Ce qui pose problème c'est le *N.O.M.*, l'enseignement conciliaire.

Ne soyons pas déstabilisés par leurs propos, par leurs attaques. Ce n'est pas nous qui disparaîtrons. Ce n'est pas eux qui triompheront. Ils sont même déjà condamnés à mort.

Ils ont voulu nous démarquer du titre qui nous est le plus cher, celui de catholiques. Ils ont voulu nous le voler. Ils ont voulu nous ridiculiser par le nom de *sédévacantistes*. Eux qui sont hérétiques et apostats. Ils ont voulu nous faire douter, alors que mille doutes ne font pas une vérité. N'ayons pas peur.

¹ Il faut quand même souligner que si certains membres de la Fraternité Saint-Pie X attaquent le *sédévacantisme*, ils n'ont jamais sorti un écrit sur la question, car ils savent qu'ils ne peuvent développer une argumentation écrite sans qu'il y ait une réfutation cinglante.

² **LE CRITÈRE DU CHOIX EST LA FOI ET NON L'OBÉISSANCE.** Obéissance à qui ? À des hérétiques ? À des apostats ? À des persécuteurs de la vraie Foi ?

Dans les faits personne n'obéit, surtout pas ceux qui nous parlent d'obéissance.

Ce sont eux demain qui auront des comptes à rendre face à Celui dont ils se moquent. ***C'est nous qui sommes catholiques.*** Ce sont eux qui ne le sont pas et qui doivent se convertir.

LOUIS-HUBERT REMY

LA VISIBILITÉ DE L'ÉGLISE

*La foi est une,
et tout ce qui est en dehors de cette unité de foi n'est pas la foi*
Saint Hilaire de Poitiers, premier docteur de l'Église

Dans son interview au *Figaro* du 3 juin 1998, Mgr Fellay, supérieur de la Fraternité Saint Pie X, répond à la question du journaliste :

Certains chez vous n'affirment-ils pas que le siège de Pierre est vacant ?

– Ils ne sont pas chez nous. Nous n'acceptons pas leur affirmation. Ils prétendent résoudre un problème, mais ils en créent un plus grave. En effet, le Pape pose des actes qui ont été antérieurement condamnés par l'Église ; dès lors, pour sauver l'infaillibilité pontificale, ils affirment qu'il n'y a pas de pape. Voilà une position facile qui, en réalité, dissout la visibilité de l'Église. Nous ne pouvons l'accepter.

Il est triste de lire de telles lignes.

Remarquons d'abord l'incohérence des arguments.

Mgr Fellay reconnaît que **le Pape pose des actes qui ont été antérieurement condamnés par l'Église**. Cette phrase est très importante. C'est une excellente constatation. C'est celle que nous faisons.

Ces actes avaient obligé Mgr Lefebvre à déclarer : « **L'Église qui affirme de pareilles erreurs [liberté de conscience...] est à la fois schismatique et hérétique. Cette Église conciliaire n'est donc pas catholique. Dans la mesure où le Pape, les évêques, prêtres, fidèles adhèrent à cette nouvelle Église, ils se séparent de l'Église Catholique** » (Écône, 29.06.1976).

Réétudiant longuement ce problème de la liberté de conscience dans son livre *Dubia sur la liberté religieuse*, quatre fois Mgr Lefebvre est obligé de conclure à l'hérésie.

Historiquement, il n'y a jamais eu de papes posant des actes antérieurement condamnés par l'Église. Les jansénistes ont voulu nous le faire croire pour Honorius, Libère ou d'autres, mais ces prétendues défaillances ont été démontrées comme fausses lors des travaux effectués pour Vatican I.

Théologiquement, quelle est cette nouvelle affirmation, étudiée et condamnée par Vatican I, qui enseigne qu'un Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ pourrait poser des actes qui ont été antérieurement condamnés par l'Église, donc contraires à la doctrine de l'Église ?

On doit en tirer une seule conclusion : si ce *Pape* pose des actes qui ont été antérieurement condamnés par l'Église, il pose des actes faux, méritant même la note d'hérésie. Il est donc faillible.

S'il n'est pas infaillible, comment peut-il être Pape ? Nous attendons une réponse claire, nette, précise de la part de Mgr Fellay à cette question. Il ne peut s'y dérober et il nous **doit**, comme évêque, un enseignement cohérent.

MAIS QU'EN EST-IL DE LA VISIBILITÉ ?

Cette **visibilité** de l'Église doit être **manifeste** aux yeux de tous pour **quatre raisons** :

1° le bien des fidèles qui peuvent ainsi facilement suivre les enseignements de l'Église et obéir en toute sécurité à ses préceptes ;

2° la nécessité pour les fidèles, exposés à perdre la foi, de pouvoir discerner facilement des sectes hérétiques l'Église catholique dont la vérité est devenue si resplendissante ;

3° la nécessité, pour les infidèles qui veulent embrasser la foi catholique, de pouvoir aisément reconnaître l'Église catholique ;

4° enfin la gloire de Jésus-Christ dont le règne sur toute la terre brille ainsi d'un merveilleux éclat.

Le Père Hugon o.p., dans *La vie spirituelle* n°35, pp. 355-356, affirme que :

Trois principes fondamentaux constituent le corps de l'Église :

- un magistère visible et la profession d'une même foi par tous les croyants ;
- un ministère visible et la communion de tous les fidèles au même culte ;
- un gouvernement visible et l'obéissance de tous les sujets aux mêmes pasteurs.

On résume ces trois principes par une formule simple : **profession de la même foi, participation aux mêmes sacrements, obéissance aux mêmes pasteurs.**

Pie XII, dans l'encyclique *Mystici corporis*, observe : « ...Oui, certainement, la pieuse Mère resplendit sans aucune tache dans les sacrements, avec lesquels elle engendre et nourrit ses fils, dans la foi qu'elle conserve toujours non contaminée, dans les très saintes lois par lesquelles elle commande... ».

Depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ et jusqu'au 9 octobre 1958 (mort de Pie XII), nous avons la même foi non contaminée, les mêmes sacrements sans taches, les mêmes évêques et donc la même Église.

Ces trois principes rendent l'Église visible et même on avait l'habitude de **raccourcir ces principes en ramenant la visibilité à la personne du Pape : là où est le Pape, là est l'Église**. C'était un **raccourci justifié dans l'Église en ordre**, car le Pape avait la même foi jusqu'au 9.10.1958, vivait des mêmes sacrements jusqu'au 9.10.1958 et était la suite de la même hiérarchie¹.

En est-il de même depuis ? Il est évident que depuis Vatican II, l'église conciliaire a transformé les sacrements catholiques. Tout est rempli de modernisme et de protestantisme. Elle ne professe plus la même foi. Sa doctrine est l'expression de l'hérésie moderniste et protestante.

La meilleure preuve est qu'elle ne combat et avec quelle violence, que ceux qui se refusent à changer de sacrements et de Foi. Les amis sont devenus ennemis, les ennemis sont devenus amis. Cela prouve plus que tout que l'église conciliaire n'est pas l'Église catholique.

RESTE LE PROBLÈME DE LA HIÉRARCHIE.

Comment un *pape* non catholique comme Jean-Paul II, comment une hiérarchie ennemie peut-elle, à elle seule, sans la présence des deux autres principes plus importants que sont la Foi enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et les sacrements qu'il a institués, représenter la visibilité de l'Église ?

¹ Si la visibilité de l'Église coïncidait avec la personne du pape et, éventuellement de sa cour pontificale, que devrions-nous dire de l'époque du grand schisme d'occident quand pendant trente-neuf ans, il y a eu jusqu'à « trois papes » visibles, chacun avec sa cour de cardinaux et d'évêques ? L'Église était-elle plus visible avec « trois papes » qu'avec un seul ?

Ne retenir que le raccourci pour principe de la visibilité de l'Église et ce dans une église qui n'est plus catholique (même si elle veut nous faire croire qu'elle est l'église catholique) c'est une imposture, une tromperie.

Ces gens ont usurpé (usurper : s'emparer par violence ou par ruse, d'un bien, d'une dignité, d'un titre qui appartient à un autre) les sièges qu'ils occupent.

Ils ont, comme nous l'avait annoncé la Très-Sainte Vierge Marie à La Salette, **éclipsé l'Église**. Une éclipse est la disparition totale ou partielle d'un astre, par l'interposition d'un autre.

Si nous croyons à juste raison à La Salette, nous devons croire à son enseignement. Qu'est-ce alors que cette *Église éclipsée* ? C'est évidemment la Sainte Église Catholique. Et si l'Église est éclipsée, l'astre qui l'éclipse, n'est pas l'Église.

Et qui éclipse la Sainte Église ? C'est très clairement la secte conciliaire. La Très-Sainte Vierge Marie nous permet de comprendre que la secte conciliaire n'est pas l'Église catholique. Devant l'astre de la Sainte Église, vrai soleil qui donne la vraie lumière, ils ont interposé un autre astre de leur fabrication, qui n'est pas la Sainte Église et qui est un astre mort, créant une fausse lumière.

L'éclipse n'est encore que partielle, elle s'annonce prochainement totale.

Mais une éclipse ne dure qu'un temps, et cette église conciliaire disparaîtra plus vite qu'elle n'est apparue.

À nous de ne rien changer dans ce que nous croyons et faisons. Nous savons que la Sainte Église ne peut ni se tromper, ni nous tromper. A nous, on ne peut rien reprocher.

Alors ne retenir que comme critère de la visibilité, ce *pape* usurpateur hérétique, cette hiérarchie apostate et ennemie, c'est se tromper et c'est tromper ceux que l'on enseigne.

Mgr Fellay ne résout pas le problème de la visibilité. Par *une position facile*, en réalité il dissout la visibilité de l'Église. Il crée un problème plus grave : faire croire que l'église conciliaire est l'Église Catholique.

C'est l'opposé de l'enseignement de Mgr Lefebvre. **Prions pour Mgr Fellay.**

LOUIS-HUBERT REMY

TABLE DES MATIÈRES

LA SIGNIFICATION THÉOLOGIQUE DE LA CONJONCTION <i>UNA CUM</i> DANS LE CANON DE LA MESSE	1
I. La sainte Messe est célébrée sur ordre de l'Église catholique <i>ab Ecclesia</i>	1
II. L'application des mérites du Saint Sacrifice de la Messe	2
III. Le mandat de l'Église dans la célébration du Saint Sacrifice	2
IV. Qu'en est-il de la Messe en temps de CHÂTIMENT ?	3
LE PROBLÈME DE <i>L'UNA CUM</i>, PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE	7
1. Pourquoi se pose ce problème ?	7
2. Qu'est-ce que le problème de <i>l'una cum</i> ?	8
3. Comment a-t-on essayé d'occulter le problème de <i>l'una cum</i> ?	11
4. Pourquoi reprendre cette étude ?	13
5. Est-ce un problème nouveau dans l'histoire de l'Église ?	14
6. Les papes et les évêques conciliaires sont-ils hérétiques ?	17
7. Sait-on bien à quoi engage <i>l'una cum</i> ?	19
8. Les réactions des <i>una cum</i> .	19
9. <i>Una cum</i> et sédévacantisme.	20
10. Qu'arrivera-t-il aux <i>una cum</i> ?	21
CONCLUSION	21
LA BATAILLE AUTOUR D'UN IOTA	22
Origine de la cristallisation des esprits fidèles sur la question de <i>l'una cum</i>	24
Sens exact de <i>l'una cum</i>	25
« Bene volens »... sed male disputans	27
CORRESPONDANCE FSSPX-R.P. VINSON	32
LE SÉDEVACANTISME	36
Petit catéchisme sur le sédévacantisme par <i>Dominicus</i>	36
Nos commentaires :	39
7 ans après	44
Réponse à LHR	48
Réponse sans fin	53
UN PIÈGE MONTÉ PAR L'ENNEMI : LE SÉDEVACANTISME	56
LA VISIBILITÉ DE L'ÉGLISE	59
TABLE DES MATIÈRES	62

***Document réalisé
par les Amis du Christ Roi de France.***

***Nous soumettons
tous nos documents
aux lois du copyright chrétien :
nos documents peuvent être
librement reproduits et distribués,
avec mention de leur provenance.***

A.C.R.F.

www.a-c-r-f.com

info@a-c-r-f.com